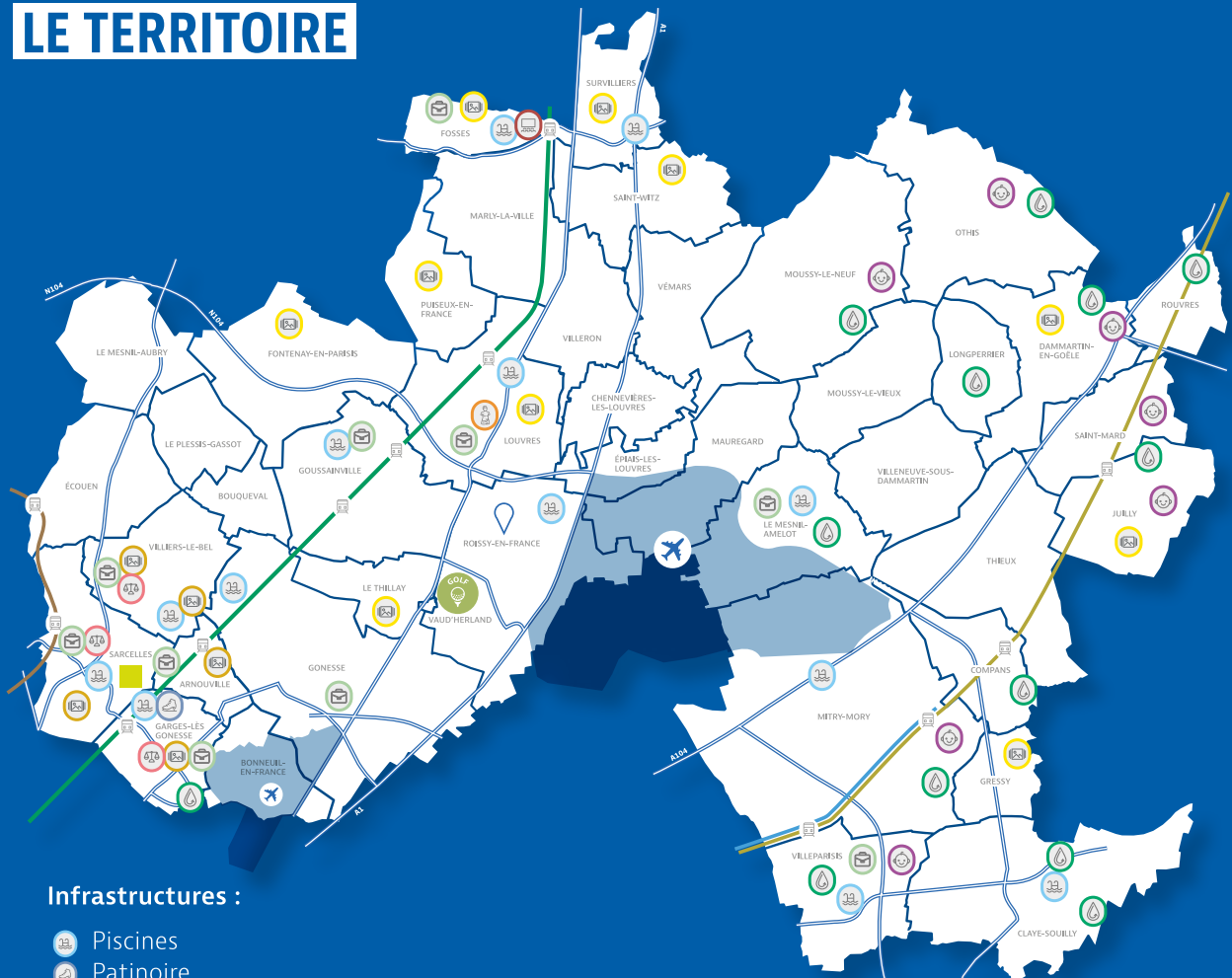


RAPPORT D'ACTIVITÉ















2021

LE TERRITOIRE



Infrastructures :

-  Piscines
-  Patinoire
-  Musée ARCHÉA
-  Golf à Roissy-en-France
-  Cinéma de l'Ysieux
-  Médiathèques intercommunales dont celles transférées en janvier 2022
-  Stations d'épuration
-  Structures d'accueil du jeune enfant
-  Maisons de Justice et de Droit
-  Espaces emploi
-  Station numixs, Incubateur et FaLab®
-  Siège de la communauté d'agglomération

-  Principaux axes routiers
-  RER Ligne B
-  RER Ligne D
-  TRANSILIE Line H
-  TRANSILIE Line K
-  Gares
-  Aéroports

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE
 6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France - 01 34 29 03 06
 info@roissypaysdefrance.fr – roissypaysdefrance.fr
 f t i y i n

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal DOLL / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nicolas PAVIL
 DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Caroline GUÉRIN / RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey PLUCHARD
 MAQUETTE, SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIES SAUF MENTIONS : La Belle Semeuse
 RÉDACTION ET SUIVI DE FABRICATION : Tiffany MASSOL
 CRÉDITS PHOTOS : CA ROISSY PAYS DE FRANCE sauf mentions
 IMPRESSION : imprimerie RAS - 2 000 exemplaires



Après une année 2020 marquée par la pandémie mondiale de Covid-19, 2021 aura aussi connu son lot de restrictions pour lutter contre la maladie et préserver la vie économique du pays. Mais toutes ces péripéties n'auront pas freiné la communauté d'agglomération Roissy Pays de France dans son action. C'est en 2021 qu'elle a défini et lancé son projet de territoire au travers du CRTE, Contrat de relance et de transition écologique, qui s'articule autour de trois axes : le développement économique, la transition écologique et la solidarité sociale.

Après un travail intense fourni par les services pour concevoir le document, le conseil communautaire a validé, en juin 2021, le principe d'un contrat d'initiation du CRTE, rendu possible après la validation du document par l'État. Quelques mois plus tard, le 3 février 2022, les élus l'ont approuvé.

Le projet de territoire de notre collectivité s'inscrit dans un cadre voté fin 2019 : le SCoT, Schéma de cohérence territoriale. Pour faire simple, le SCoT est un document d'orientation qui définit ce que l'on peut faire. Le CRTE lui est « programmatique », il dit ce que l'on fait. Pour être encore plus concret, un PPI, Plan pluriannuel d'investissement, a été acté par les élus en mars 2022. Il couvre la période 2022-2027 durant laquelle Roissy Pays de France portera des projets dans chacune de ses 42 communes membres pour un montant de 463 M€.

Un projet de territoire existe et évolue dans un ensemble de documents cadres d'aménagement dans lesquels il doit s'inscrire et surtout avec lesquels il doit être compatible. Pour notre SCoT, le document de référence est le SDRIF, Schéma directeur de la région Ile-de-France. Le conseil régional vient d'en lancer la révision. La procédure durera presque quatre ans. À l'arrivée, le SDRIF sera devenu SDRIF-E pour environnemental. Il proposera un projet d'aménagement durable pour les Franciliens à horizon 2040.

Il fixe des objectifs inatteignables, avec notamment l'affichage d'un « zéro artificialisation nette » qui risque d'être un gros sujet de crispation pour les territoires. Roissy Pays de France doit faire valoir ses particularités aéroportuaires qui induisent fonctionnalités et besoins spécifiques. Les prochains mois de travail seront consacrés à bâtir un argumentaire qui contribuera aux réflexions avec la volonté d'assurer un avenir serein pour nos acteurs économiques et nos habitants qui devront bénéficier de services, de transports, d'emplois à proximité de leur lieu de vie mais aussi d'équipements de culture et de loisirs à la hauteur de leurs besoins. Or, notre territoire est aujourd'hui l'un des moins bien dotés à l'échelle régionale. Nous serons mobilisés pour défendre nos intérêts.

Bonne lecture.

Pascal DOLL
Président de Roissy Pays de France



ROISSY PAYS DE FRANCE : PORTRAIT DE L'AGGLO

6

UN EXÉCUTIF EN PLACE QUI MET EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES ET DES STATUTS

- > Gouvernance et fonctionnement
- > Des compétences et des statuts

DES MOYENS POUR AGIR AU QUOTIDIEN

- > Données RH
- > Budget 2021
- > Un projet de territoire

DES SUPPORTS D'INFORMATION REVUS

- > La presse modernisée
- > La communication interne renforcée
- > La consolidation du volet digital



UNE AGGLO COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

22

UN TERRITOIRE MOTEUR

- > Les spécificités du territoire
- > Les grands projets
- > Une reprise attendue des conventions d'affaires, foires et salons professionnels
- > Rayonnement du territoire

ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AU SERVICE DES HABITANTS

- > Renforcer l'accessibilité
- > Compléter et fiabiliser l'équipement numérique
- > Favoriser l'emploi local
- > Des projets d'aménagement à vocation économique



3

UNE AGGLO SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

36

UNE SOLIDARITÉ ICI ET AILLEURS

- > Entre les 42 communes
- > Au-delà des frontières

DES DISPOSITIFS INCLUSIFS

- > Vie sociale
- > Imaginer des solutions pour l'emploi
- > Encourager la démarche entrepreneuriale
- > Des accompagnements au digital

ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

- > Permettre un logement digne pour tous
- > Organiser l'accueil du jeune enfant
- > Favoriser l'accès à la culture
- > Développer un système de mobilités plus équitable et plus durable
- > Encourager la pratique sportive



4

UNE AGGLO AMBITIEUSE ET CONCERNÉE

66

FAIRE RIMER ÉCONOMIE AVEC ÉCOLOGIE

- > La charte agricole et forestière
- > Accompagnement d'un projet agricole
- > Les compensations environnementales
- > Une administration exemplaire

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- > GEMAPI
- > Réduire les risques et nuisances pour les habitants
- > Poursuivre l'amélioration de la gestion du cycle des déchets
- > Espaces verts voiries
- > Espaces naturels gérés
- > Réduction des consommations



UN EXÉCUTIF EN PLACE QUI MET EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES ET DES STATUTS

- > Gouvernance et fonctionnement
- > Des compétences et des statuts

DES SUPPORTS D'INFORMATION REVUS

- > La presse modernisée
- > La communication interne renforcée
- > La consolidation du volet digital

DES MOYENS POUR AGIR AU QUOTIDIEN

- > Données RH
- > Budget 2021
- > Un projet de territoire



ROISSY PAYS DE FRANCE : PORTRAIT DE L'AGGLO

Regroupant 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), Roissy Pays de France compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, l'agglomération s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris et se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris – Charles de Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

UN EXÉCUTIF EN PLACE QUI MET EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES ET DES STATUTS

GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

LE CONSEIL



**104 conseillers
communautaires**



Se réunit environ une fois par mois
pour voter les délibérations et le
budget en conseil communautaire.

LE BUREAU



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 14

Elles sont animées par les vice-présidents et les conseillers délégués. Un représentant de chaque commune est désigné au sein de son conseil municipal pour préparer les dossiers qui seront présentés en bureau et/ou en conseil communautaire.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Se réunit environ une fois par mois

Cette instance de dialogue permet de favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les 42 maires du territoire.



LE POUVOIR D'AGIR : CHIFFRES CLÉS 2021



104 conseillers communautaires
et **26** suppléants



9 conseils communautaires



10 bureaux communautaires



311 délibérations votées



106 décisions du bureau votées



232 décisions du Président



94 arrêtés
d'administration générale

> DES INSTANCES DE DIALOGUE ET DE DÉCISION MAINTENUES

Après le renouvellement en 2020 des instances de la communauté d'agglomération, les élus communautaires ont poursuivi leurs réunions malgré la crise de la Covid-19, à la fois en visioconférence et en présentiel lorsque les conditions sanitaires le permettaient.

> MESURER LES RISQUES

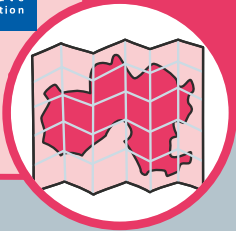
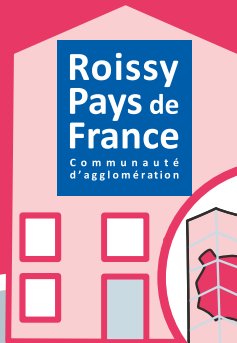
La direction des affaires juridiques et du foncier accompagne juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et sécurise les actes de la collectivité. Elle suit les contentieux et représente les intérêts de l'agglo, en défense comme en demande, devant les juridictions compétentes, telles que le tribunal administratif. En 2021, quatre-vingt-seize sinistres ont été gérés par la direction (flotte automobile, responsabilité civile, dommages aux biens). Une étude a été réalisée afin de souscrire un nouveau contrat d'assurance flotte automobile de l'agglomération.

DES COMPÉTENCES ET DES STATUTS

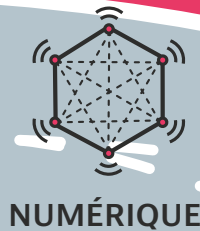
Le conseil communautaire décide des compétences (statuts) et de l'intérêt communautaire (ligne de partage entre les actions qui relèvent de l'intercommunalité et celles qui relèvent des communes) par voie de délibération.

> FAIT MARQUANT 2021

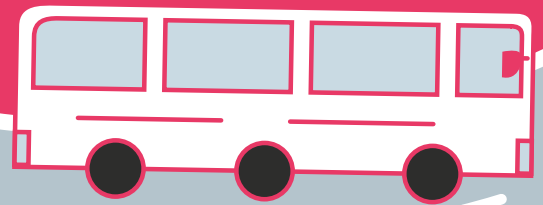
Lors de sa séance du 23 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé une modification des statuts de Roissy Pays de France (compétence « sports ») avec la création du Pass'agglom Sport et la mise en œuvre d'un projet pédagogique d'enseignement du golf.



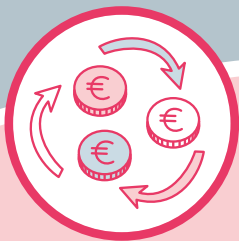
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



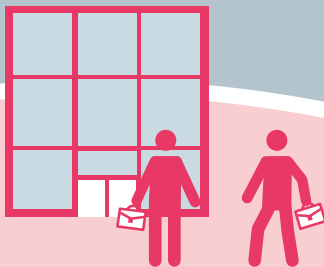
NUMÉRIQUE



TRANSPORT
ET MOBILITÉ



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



LOGEMENT
ET HABITAT



POLITIQUE
DE LA VILLE -
EMPLOI - ESS



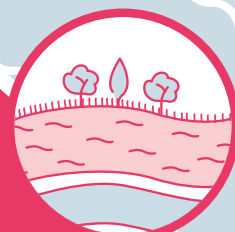
EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



GESTION
DES EAUX
PLUVIALES



GEMAPI



VOIRIES

ESPACES VERTS

POLICE ET
VIDÉOPROTECTION

PROTECTION
ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

AIRE D'ACCUEIL
DES GENS DU VOYAGE

SPORTS

CULTURE
ET PATRIMOINE

PETITE ENFANCE

COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE

ACTION SOCIALE -
SANTÉ - HANDICAP



DES SUPPORTS D'INFORMATION REVUS

LA PRESSE MODERNISÉE

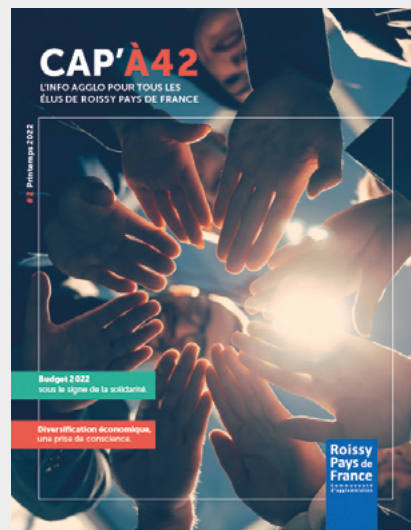
> À QUARANTE DEUX



Une refonte du magazine de l'agglo a été effectuée afin de le moderniser, de le rendre plus pédagogique et plus attractif. Le titre « À QUARANTE DEUX » fait référence à la solidarité, au partage d'informations et à l'objectif commun des 42 communes de Roissy Pays de France : assurer la qualité de vie des habitants du territoire.

Avec une ligne éditoriale plus affirmée, le premier numéro de ce nouveau magazine est paru en janvier 2021. En 2022, le magazine a été nommé pour le Prix de la presse et de l'information territoriales organisé par Cap'Com dans la catégorie Projet éditorial.

> CAP'À42



Une nouvelle publication a vu le jour. En lien direct avec le magazine, le « CAP'À42 » est une publication à destination de tous les élus municipaux. Elle a pour but de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur territoire, de favoriser l'égalité d'accès à l'information et de leur proposer un contenu synthétique, esthétique et moderne.

Elle permet d'apporter une information précise et juste pour l'élu qui est sur le terrain, au plus près des habitants.



LA COMMUNICATION INTERNE RENFORCÉE

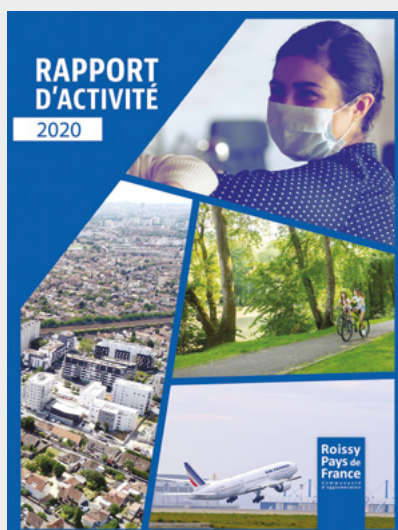
La crise sanitaire a encouragé la communauté d'agglomération à développer sa communication interne afin de renforcer le sentiment d'appartenance des agents à leur intercommunalité et lutter contre l'isolement. Le site intranet ERINA a été régulièrement mis à jour et différents événements ont été organisés à distance comme la mise en place d'un calendrier de l'Avent digital, la création de la série de vidéos « Bonjour », un challenge environnemental via une application et une cérémonie de vœux à distance. Une journée d'accueil des nouveaux agents a été organisée en novembre 2021 pour marquer le retour au travail en présentiel, se rencontrer et découvrir le territoire dans sa globalité.

PERSPECTIVES 2022

Renforcement des outils de communication interne et élaboration d'une stratégie d'attractivité employeur.

Objectifs : renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes, valoriser les métiers et les parcours, limiter le turn-over.

> LE RAPPORT D'ACTIVITÉ



Dans la continuité de la refonte des différents supports de communication de l'agglo, le rapport d'activité a changé de format en 2021 pour illustrer l'activité de l'année 2020. Plus imagé, avec un retour à une orientation type portrait, un nouveau traitement des sujets, la définition d'un « fil rouge » différent chaque année, ce rapport d'activité se veut plus facile à lire.

Cette année, il donne plus de place aux compléments digitaux afin de profiter d'un document bi-média.

LA CONSOLIDATION DU VOLET DIGITAL

Accompagnés de la montée en puissance du télétravail, le digital et particulièrement les réseaux sociaux sont devenus une source d'information primordiale. La communauté d'agglomération a alors développé sa stratégie pour proposer à ses administrés des contenus réguliers, attractifs et informatifs sur les réseaux sociaux. Un accent a été mis sur la vidéo avec des retours sur des événements ainsi que des présentations d'agents ou d'équipements.

Pour commencer l'année 2022, c'est la diffusion de la vidéo institutionnelle de présentation du territoire qui a donné le ton.

La création des pages « Station numixs », future maison du numérique de l'agglo, sur les différents réseaux sociaux, a également permis d'asseoir l'éco-

système numérique « numixs » qui sera regroupé au sein de la Station.





DES MOYENS POUR AGIR AU QUOTIDIEN

DONNÉES RH

> ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Avec 683 agents, la communauté d'agglomération s'inscrit dans une fourchette basse en termes d'effectifs*.

683
AGENTS

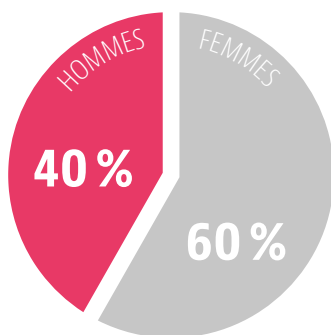


18
DIRECTIONS



5 directions
générales :

- Stratégie
- Ressources
- Services à la population
- Mutualisation
- Services techniques



Nombre
d'agents
par
catégorie :

A : 128
B : 178
C : 362
hors CAT : 15
(apprentis et
assistants maternels)

DONNÉES RH (2021)

571 entretiens professionnels
2 392 jours de formation
813 agents formés
1 263 arrêtés
303 contrats
180 visites médicales
27 avancements de grade
4 promotions internes
121 630 chèques déjeuner
21 mises en stage
45 saisines du comité médical
1 saisine de la commission de réforme
35 déclarations d'accidents du travail

* Données : Rapport « Les collectivités locales en chiffres 2021 » du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : le nombre d'agents territoriaux pour 1000 habitants est de 14,4 agents en équivalent temps plein. Par rapport aux deux autres versants de la fonction publique, la FPT se caractérise par une forte proportion d'agents de catégorie C (75%) et une faible proportion d'agents de catégorie A (12%).

> CRÉATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Les lignes directrices de gestion (LDG) ont pris effet le 1^{er} janvier 2021 et constituent l'une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformations de la fonction publique. Elles visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences (GPEEC), et à fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Document de référence pour la gestion des

ressources humaines de la collectivité, ce nouvel outil fixe les priorités de l'employeur et permet de guider l'autorité territoriale dans ses prises de décisions, sans préjudice de son pouvoir d'appréciation lié aux situations individuelles, aux circonstances ou à un motif d'intérêt général. Il permet également de garantir aux agents la transparence dans les procédures d'évolution et a permis d'organiser en 2021, la première campagne de promotion interne au regard des LDG adoptées par la collectivité.



> GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le pôle prévention s'est mobilisé pour garantir la sécurité et la santé des agents tout en satisfaisant l'obligation de continuité de service public. Une gestion qui s'est traduite par l'identification des personnels dits vulnérables, le maintien du télétravail de crise et la dotation de matériel sanitaire aux agents.

> LE TÉLÉTRAVAIL « INSTITUTIONNALISÉ »

La mise en place du télétravail « institutionnalisé » s'est concrétisée par la signature d'un protocole d'accord en décembre 2021. Les différentes étapes sur toute l'année 2021 ayant mené à cette signature sont les suivantes :

- **Phase d'expérimentation**
janvier – février
- **Retour d'expérimentation**
février – mars
- **Mise en place de trois groupes de travail**
mai
- **Dialogue social** (réunion, CT et CHSCT)
de juin à novembre
- **Délibération du conseil communautaire**
28 novembre

PERSPECTIVES 2022

- **Mise en œuvre du télétravail** « institutionnalisé » ;
- **Expérimentation sur la dématérialisation** de la campagne d'entretiens professionnels et des demandes de recrutements ;
- **Prévention des addictions** en milieu professionnel ;
- **Poursuite du projet** de mutualisation de la gestion carrières/payes avec la commune de Fontenay-en-Parisis ;
- **Finalisation du transfert** de 10 équipements de lecture publique ;
- **Refonte de la procédure Citis** (Congé pour invalidité temporaire au service).

BUDGET 2021

Le budget 2021 (453 M€) a été construit dans un contexte financier mondial et national marqué par la crise sanitaire et ses conséquences.

Il s'est traduit par une baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), deuxième recette de la communauté d'agglomération (-5,5 M€ représentant -15%).

Des efforts de gestion ont été réalisés par l'ensemble des services qui ont réduit de 10% leurs dépenses courantes, tout en maintenant un niveau de service rendu équivalent, et sans augmenter la fiscalité.

Visionnez
notre vidéo
explicative



> ADOPTION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le pacte financier et fiscal de solidarité, adopté en juin 2018 arrivait à échéance en 2021.

Il a été reconduit et même amplifié lors du conseil communautaire du 23 septembre avec une clause de revoyure en 2024, afin de s'adapter à l'évolution de la situation financière de Roissy Pays de France.

Ce pacte répond à plusieurs objectifs :

- **poursuivre les mesures déjà prises en 2016**, non incluses formellement au sein d'un pacte mais qui s'inscrivaient déjà dans un dispositif de « juste redistribution des richesses entre les communes » avec notamment une majoration des attributions de compensation (+16,7 M€) ;

- **augmenter l'effort financier** en direction des communes bénéficiaires de la dotation de solidarité communautaire (+0,8 M€) et des fonds de concours d'investissement (+2,2 M€), les portant de 11,1 M€ à 14,1 M€.

Un reversement annuel aux communes qui atteint donc 30,8 M€.

> LA DIRECTION DES FINANCES

Répartie sur deux secteurs (exécution budgétaire et observatoire fiscal), la direction des finances se compose de 12 agents, qui ont su rester mobilisés pour garantir le suivi et le traitement des factures.

- **40 506** mandats saisis

- **6 794** titres saisis



> LES FONDS EUROPÉENS

L'Union européenne apporte un soutien financier à de nombreux projets et actions. Ces financements sont mobilisés pour soutenir des projets en matière d'aménagement/rénovation urbaine, développement économique, politique de la ville, numérique ou encore entrepreneuriat.

En 2021, l'agglomération a lancé une étude d'évaluation de la stratégie de mobilisation des fonds européens sur le territoire. Cette étude a permis de souligner que les principaux fonds mobilisés par l'agglomération sont le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et au titre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI). Ces fonds ont été mobilisés sur les thématiques liées à l'insertion sociale et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la réussite éducative, les infrastructures et usages numériques ainsi que le développement urbain au titre de la Politique de la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

4,5 M€ ont été mobilisés sur les thématiques « Renforcement des savoirs et des compétences », « Accès à l'emploi », « Inclusion sociale » et « IAE – Insertion par l'activité économique », ce qui représente 80% du total.

BUDGET PRINCIPAL

453 M€

56%

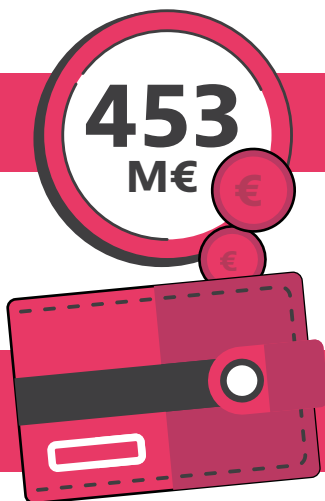
des ressources fiscales reversées aux communes

soit 109 M€

15%

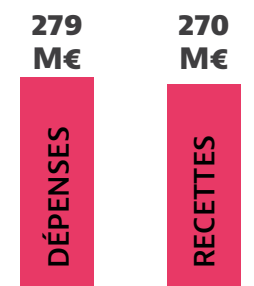
des dépenses d'investissement sont des aides directes aux communes

soit 19,5 M€

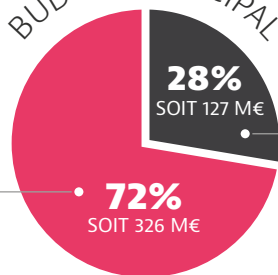


RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

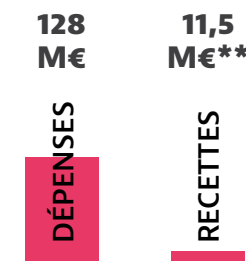
FONCTIONNEMENT*



BUDGET PRINCIPAL



INVESTISSEMENT*



* Mouvements réels de l'année
** Hors emprunts

ZOOM

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Collecte et traitement des déchets
34,3 M€



#monagglomairde (transport scolaire et pass-sport)
3,5 M€



Petite enfance, personnes âgées, handicap, interventions sociales, emploi
11,7 M€



Culture
5,9 M€



Sport
16 M€



Sécurité
4,4 M€

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT*

SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

Fonds de concours (réalisation de travaux librement choisis par les villes) **7,6 M€**
Fonds de concours pour la réalisation d'équipements en lien avec la construction de nouveaux logements **2 M€**



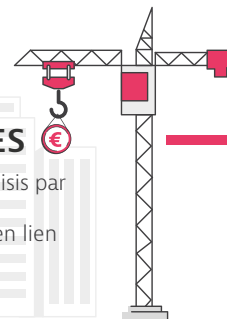
SERVICES À LA POPULATION

Travaux d'extension de la médiathèque à Sarcelles **1 M€**
Travaux dans les équipements sportifs (piscines et patinoire) **6,7 M€**
Travaux dans les aires d'accueil des gens du voyage **1,3 M€**
Construction gymnase à Puiseux-en-France **3,2 M€**
Construction médiathèque à Garges-lès-Gonesse **2,6 M€**

PROJETS D'ENVERGURE

Requalification des Zones d'activité (réfection voiries) **7,8 M€**
Création des réseaux séparatifs d'eaux pluviales. **10,5 M€**

*Hors restes à réaliser





UN PROJET DE TERRITOIRE

Le renouvellement de l'exécutif et l'année 2021 ont été marqués par la concrétisation d'un projet de territoire qui doit permettre de développer :

- **une stratégie de territoire** pour un développement soutenable ;
- **un aménagement coordonné et maîtrisé** de l'espace ;
- **une transition énergétique** et un meilleur traitement des effets de l'activité humaine ;
- **une diversification des secteurs d'activités** pour une meilleure résilience du territoire ;
- **la reconquête urbaine des lieux dégradés** à travers des expérimentations ;
- **un système de mobilités** robuste et capacitaire ;
- **des équipements de proximité**, vecteurs d'attractivité du territoire et garants de la qualité du cadre de vie.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la communauté d'agglomération, réalisé en un temps « record » (moins de 3 ans) grâce à la mobilisation des élus du territoire – dont un groupe de travail de neuf maires, représentatifs de la diversité des communes qui le composent : villages, villes moyennes, villes urbaines –, à la mobilisation des services de l'agglomération et particulièrement à l'implication de la direction Aménagement, a été approuvé à la quasi-unanimité en décembre 2019. Répondant aux objectifs fixés dans le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), ce document de planification d'urbanisme composé d'un rapport de présentation, d'un Document d'orientations et d'objectifs (DOO) et d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), permettant ainsi de préciser les objectifs et les projets pour les années à venir.

Le Plan climat air-énergie territorial (PCAET), outil de planification stratégique et opérationnel, a quant à lui, été adopté en septembre 2019.



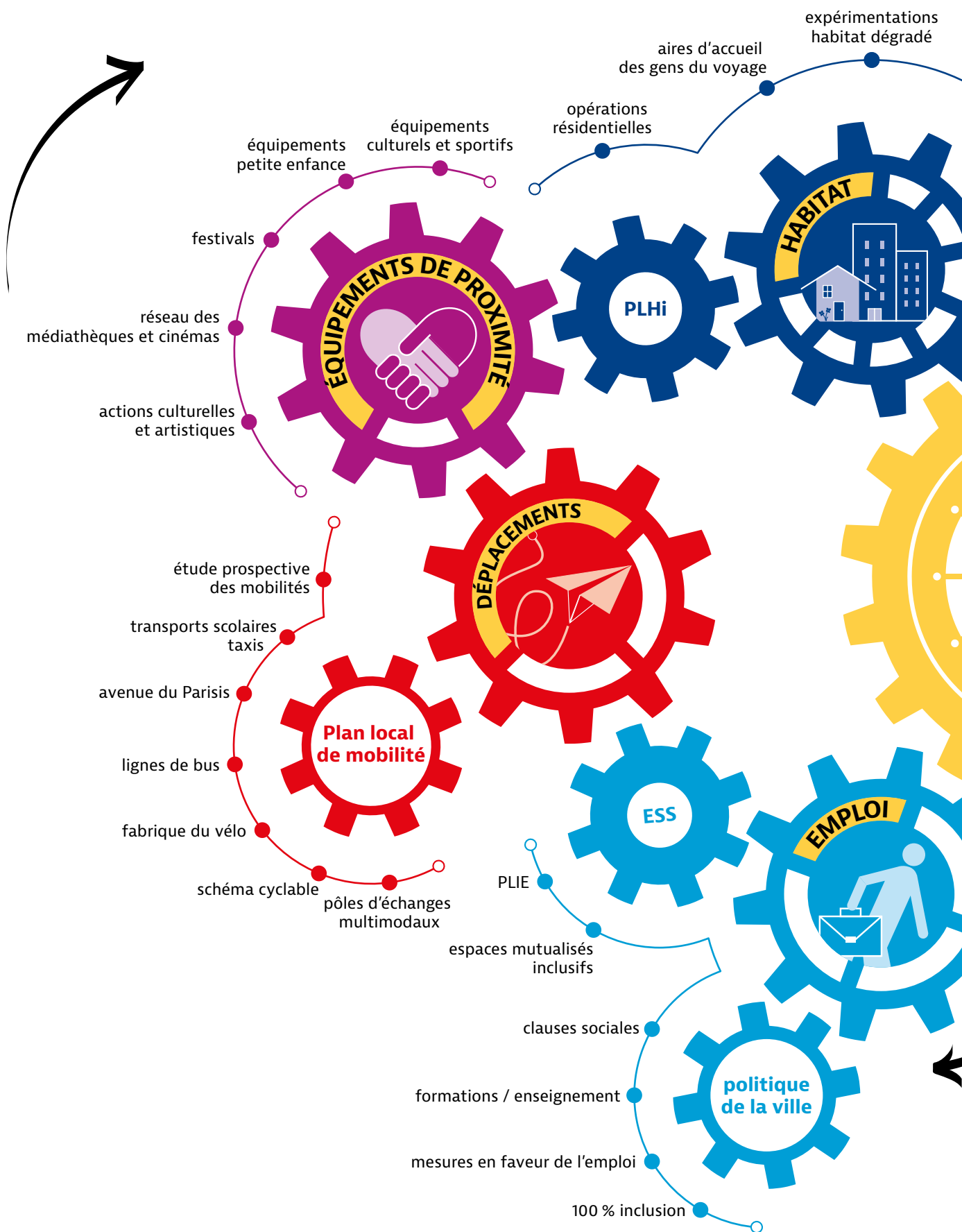
Le 17 novembre 2021, la Région a voté la mise en révision du SDRIF actuel, jugé inadapté face à l'évolution du rapport des Franciliens au territoire, au temps et à l'espace. Pas assez ambitieux en matière de lutte contre l'étalement urbain, il deviendra à terme un SDRIF-Environnemental (SDRIF-E) permettant de répondre aux enjeux contemporains. Il intégrera les principes de l'économie circulaire aux fondamentaux de l'aménagement du territoire, anticipera les changements dus au réchauffement climatique, adaptera le territoire à ses effets, préservera nos écosystèmes et protégera les Franciliens. La révision de ce document, chef de file en matière d'aménagement du territoire, entraînera une révision du SCoT de Roissy Pays de France. La communauté d'agglomération devra être vigilante afin de s'assurer que ses spécificités (forte vocation économique aéroportuaire, fortes contraintes urbaines et pollutions induites, sanctuarisation d'espaces agricoles, contraintes de construction de logements liées au PEB, besoins en transports...) soient prises en compte pour ne pas se retrouver face à des difficultés de compatibilité entre le SDRIF-E et le SCoT.

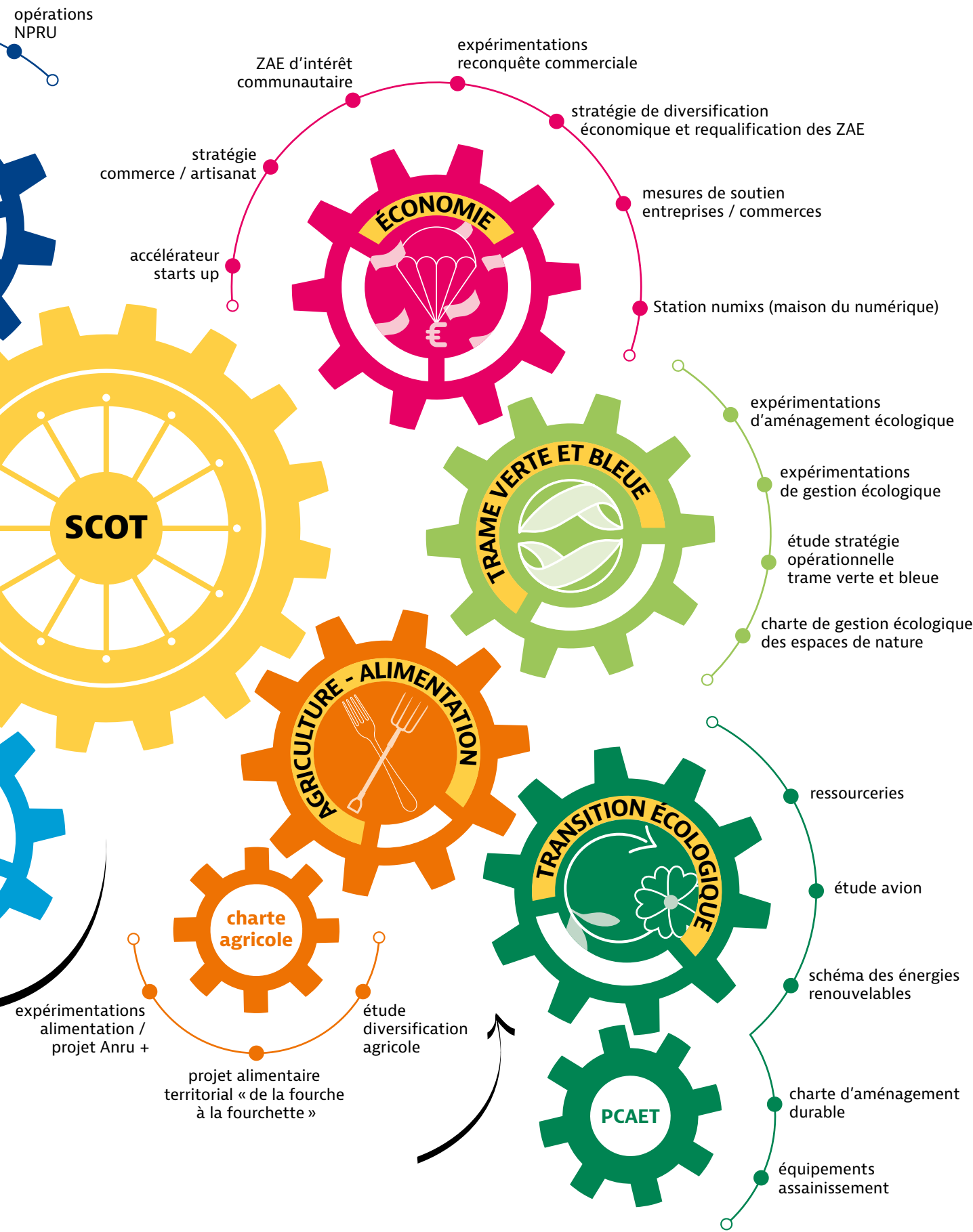
PERSPECTIVES 2022

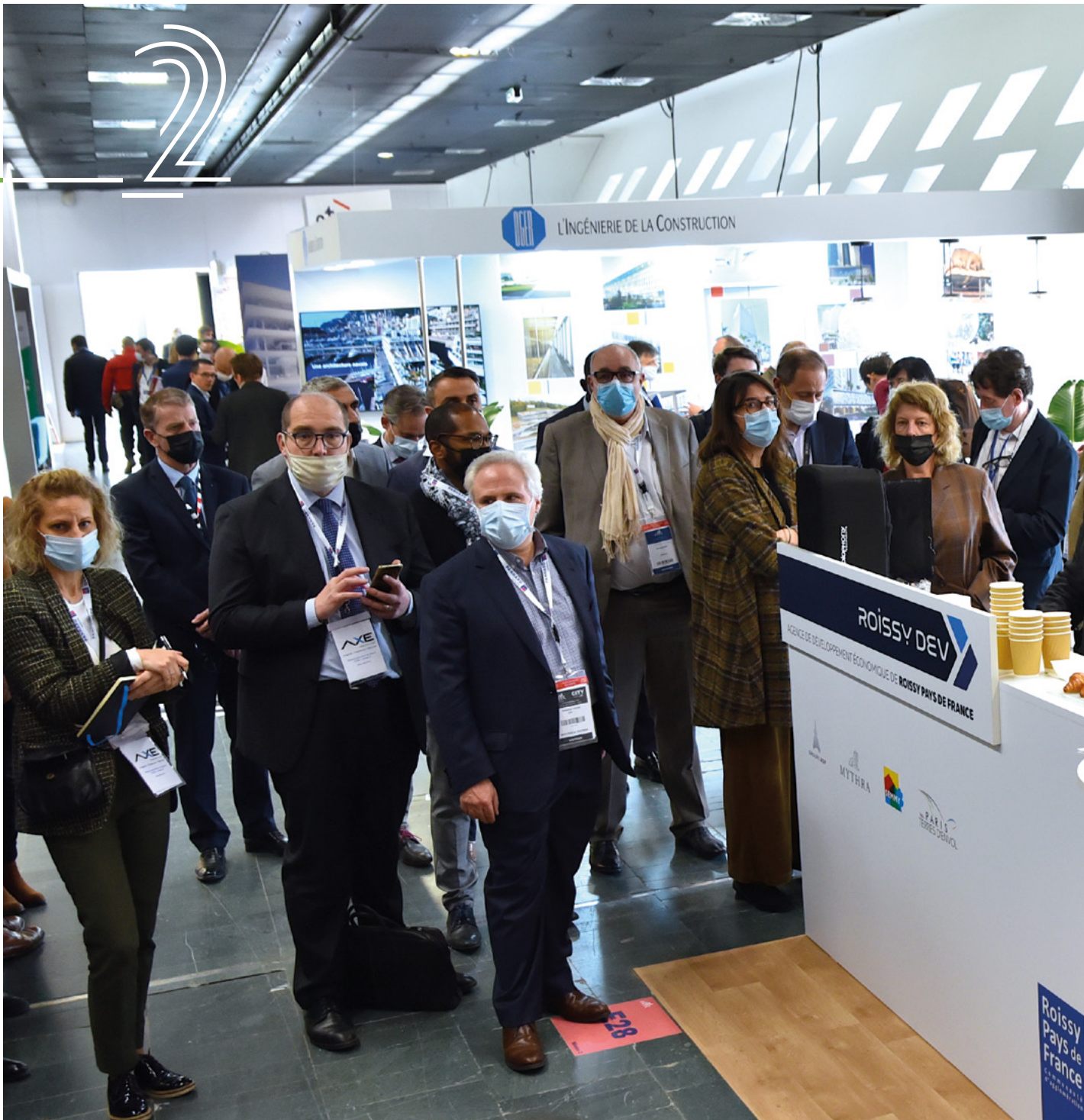
Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) sera adopté pour recenser les aides déjà accordées ainsi que les axes et les projets qui seront prioritaires dans le cadre des appels à projets à venir. Issu du SCoT et du PCAET, il permettra, sur la période du mandat 2020-2026, d'accompagner l'agglomération vers un nouveau modèle de développement par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire.

Le nouveau plan pluriannuel d'investissement couvre la période 2022-2027. Durant ces cinq années, l'intercommunalité portera des projets auprès de toutes ses communes membres.

> DES ACTIONS QUI S'INSCRIVENT DANS UN CADRE COLLECTIF







UN TERRITOIRE MOTEUR

- > Les spécificités du territoire
- > Les grands projets
- > Une reprise attendue des conventions d'affaires, foires et salons professionnels
- > Rayonnement du territoire

ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AU SERVICE DES HABITANTS

- > Renforcer l'accessibilité
- > Compléter et fiabiliser l'équipement numérique
- > Favoriser l'emploi local
- > Des projets d'aménagement à vocation économique



Afin de contribuer durablement à la compétitivité et au rayonnement de l'Île-de-France, dont il est l'un des principaux moteurs économiques, le territoire doit accueillir de nouveaux projets et de nouvelles entreprises tout en gardant celles déjà implantées.

LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Le territoire de Roissy Pays de France se démarque par ses divers atouts qui font de lui un territoire de qualité pour l'implantation de nouvelles entreprises.

À cheval sur deux départements, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne, l'agglomération dispose de deux aéroports : l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, 1^{er} aéroport d'Europe continentale et l'aéroport Paris-Le Bourget, 1^{er} aéroport d'affaires. Elle dispose également d'un écosystème lo-

gistique à la pointe, d'un bassin de main d'œuvre jeune et qualifiée, de sièges de grands comptes, d'une large gamme d'offres immobilières, de parcs d'activités aux dernières normes, de 8 000 chambres d'hôtel, de grands parcs d'exposition à proximité, d'un Golf international, d'équipements en soutien à l'innovation (Faclab® numixs, Incubateur numixs et future Station numixs, maison du numérique) et de grands projets en termes de transport.

LES GRANDS PROJETS

> LE PLAN DE RELANCE POUR LE VAL D'OISE

Suite à l'abandon du projet EuropaCity et au rapport remis à l'automne 2020 par M. ROL-TANGUY, l'ancien Premier ministre Jean CASTEX a confié au Préfet du Val d'Oise en novembre 2020, l'élaboration d'un plan d'action pour le département. L'ancien Premier ministre s'est rendu le 7 mai à Gonesse, pour présenter le Plan Val d'Oise.

Plusieurs projets ont été actés sur le territoire :

- **la création de la ligne 17 du métro** du Grand Paris, avec les gares du Triangle de Gonesse et du terminus au Mesnil-Amelot ;
- **l'aménagement de 110 ha** sur le Triangle de Gonesse, avec la création d'une cité scolaire internationale et l'implantation d'un service de l'État ;
- **l'extension du MIN de Rungis** sur l'Est du Val d'Oise, avec un projet de développement des circuits-courts ;

- **l'aménagement de la gare Surveilliers-Fosses** sur la ligne Roissy-Picardie ;
- **trois nouvelles lignes de bus** à haut niveau de service qui relieront Garges-Sarcelles, Goussainville et Villiers-le-Bel à la plateforme aéroportuaire ;
- **des opérations de rénovation urbaine** à Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel ;
- **la création d'un pôle d'enseignement** de l'Université de Cergy et l'extension du I'UT de Sarcelles ;
- **la construction d'un nouveau commissariat** à Sarcelles ;
- **le soutien financier à l'hôpital** de Gonesse ;



SONDAGE IFOP

Une étude IFOP menée en juillet 2021 a permis de conforter la communauté d'agglomération dans son ambition de faire bouger les lignes et dans sa volonté de défendre les projets dans l'intérêt de son territoire et renforcer son attractivité. L'étude a montré que les grands projets d'aménagement du territoire sont perçus de manière très favorable par les habitants et les entreprises à plus de 85% (création de la ligne 17 du Grand Paris Express, avec ses gares du Triangle de Gonesse et du Mesnil-Amelot, réaménagement de la gare de Fosses-Surveilliers, mise en place de lignes de bus à haut niveau de service, projet Agoralim dans l'Est du Val d'Oise, construction d'une cité scolaire internationale proche de la gare du Triangle de Gonesse).

ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN 2021



30 000
ENTREPRISES



70
DEMANDES
D'IMPLANTATION



3 915
CRÉATIONS



1 375 HA
DE ZONES D'ACTIVITÉS
EXISTANTES



72 ZONES
D'ACTIVITÉS EXISTANTES



1 246
DISPARITIONS

Source ROISSY DEV

> LE TRIANGLE DE GONESSE

L'aménagement du secteur nord du Triangle de Gonesse, d'une surface d'environ 110 ha au sein de la ZAC, doit se définir dans les années à venir, autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express.

À partir des invariants de programme posés par le gouvernement, un travail de co-construction avec l'ensemble des institutionnels ainsi qu'avec les opérateurs identifiés à date devra être mené à partir de 2022. Les programmes complémentaires identifiés sont au nombre de trois :

- **un projet d'activités tertiaires et de production d'agri-urbanisme porté par BOPRO** : le projet TRIANGO. Parc Agro-alimentaire à vocation et visibilité européenne sur 15 ha, il s'agit d'un concept de développement en rhizomes pour s'adresser à des secteurs agricoles et des acteurs, des territoires plus éloignés ;
- **le centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP)** pour créer et produire des spectacles et des festivals. Installé à Garges-lès-Gonesse depuis 2017 il est envisagé de le délocaliser sur le site du Triangle ;
- **les activités économiques à développer** : les activités cibles sont à haute valeur ajoutée (la logistique lourde est interdite). Une programmation tertiaire et de service pourra se développer au pied de la gare dans des proportions qu'il reste à définir.



> LIGNE 17

L'optimisation de la mobilité des habitants du territoire représente un enjeu majeur pour Roissy Pays de France afin de pouvoir améliorer leur cadre de vie. L'année 2021 a marqué un tournant dans la construction de la nouvelle gare de la Ligne 17 du Grand Paris Express, seul tronçon du futur métro automatique qui desservira le nord de l'agglo. Maintes fois reportée, elle a été confirmée par le gouvernement. D'ici 2030, elle reliera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot, via neuf gares dont celles du Bourget, du Triangle de Gonesse et de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Cette ligne, dont la construction est lancée, devrait dynamiser et pérenniser le développement et le rebond économique de l'agglo. Elle facilitera le quotidien des habitants, en leur offrant des déplacements plus rapides et des interconnexions qui leur permettront également de rejoindre Paris plus aisément. Elle sera aussi un atout pour les futurs salariés d'Agoralim, des zones d'activité proches, et pour la plateforme aéroportuaire de Roissy.



> L'ÉTUDE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET DE REQUALIFICATION DES ZAE

> LE PROJET D'IMPLANTATION AGORALIM

Lors de sa présentation du plan Val d'Oise le 7 mai 2021, l'ancien Premier ministre a confirmé l'implantation du projet Agoralim ainsi que la création d'un pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité sur les 170 ha de la partie sud du Triangle de Gonesse, en lien avec le projet Agoralim.

Dans le cadre de l'appel à idées sur le projet Agoralim, l'agglo Roissy Pays de France et le Département du Val d'Oise se sont positionnés sur la création d'un pôle d'excellence pour l'implantation et l'agriculture du futur autour de 5 axes :

- **un démonstrateur à grande échelle** des nouvelles chaînes logistiques alimentaires à la pointe de l'excellence opérationnelle, au service des filières agricoles régionales ;
- **un campus des nouveaux métiers** des filières alimentaires et agricoles et un centre d'innovation et de recherche appliquée ;
- **un pôle accueillant les entreprises innovantes** dans la transformation alimentaire et la bio économie ;
- **une structuration de filières** de productions agricoles régionales diversifiées et nourricières, à destination du bassin de consommation local ;
- **le partage de l'ambition** avec les entreprises leader des filières agricoles et alimentaires.

Pour établir cette contribution, les collectivités ont été accompagnées par le cabinet FoodBiome, expert des questions de reterritorialisation de l'alimentation. 10 experts des questions d'alimentation et d'agriculture ont été mobilisés ainsi que l'organisation et l'animation de 4 ateliers réunissant les parties prenantes du territoire sur l'ensemble des thématiques abordées par Agoralim.

La contribution a été présentée aux élus du territoire et ensuite adressée à la Semmaris. Elle a reçu une mention spéciale du comité d'experts au regard des idées et projets pouvant être intégrés à la programmation finale.

Une réflexion sur les outils de gouvernance est en cours en termes de partenariats mais aussi d'outils d'aménagement opérationnels.

Avant la crise sanitaire, le Grand Roissy était l'un des territoires les plus dynamiques de la région parisienne avec 280 900 salariés.

Les mesures de confinement de 2020 et 2021 ont engendré la suspension de la plupart des activités de ce territoire et cela de façon plus importante que dans le reste du pays du fait de sa forte spécialisation dans l'aérien, le tourisme et l'événementiel. Cet état de fait a mis en exergue la vulnérabilité économique du territoire. À moyen terme, il semble indispensable d'opérer une diversification des secteurs d'activité présents sur le territoire afin de limiter cette dépendance.

De plus, le développement de projets en requalification urbaine, mobilisant les gisements fonciers que constituent les sites obsolètes, doit être poursuivie à condition de trouver les modèles économiques qui permettent leur modernisation.

Dans cet objectif, la communauté d'agglomération et ROISSY DEV, son agence de développement économique, ont lancé en octobre 2021 une étude de diversification économique et de requalification des zones d'activités sur son territoire. La mission se décompose en trois phases :

- **la définition d'une stratégie** de diversification économique ;
- **l'étude du potentiel** de mutation de 10 zones d'activités tant en termes d'accueil de nouvelles entreprises, en déclinaison de la stratégie de diversification économique, que de requalification urbaine ;
- **la définition d'un projet** d'aménagement et d'un programme opérationnel sur 3 zones.

Elle a été confiée au groupement composé des cabinets EY (Ernst & Young), EAI (Espace Architecture International), Ancoris et Magéo. Le diagnostic économique et urbain a été réalisé et présenté aux élus et aux partenaires associés ainsi qu'une première analyse des opportunités de diversification. Les phases ultérieures sont à l'étude.

PERSPECTIVES 2022

Finalisation de l'étude de diversification économique et choix des 3 zones qui feront l'objet d'une requalification.

UNE REPRISE ATTENDUE DES CONVENTIONS D'AFFAIRES, FOIRES ET SALONS PROFESSIONNELS

ROISSY DEV assure un rôle de représentation et de valorisation des projets et des zones d'activités. C'est notamment lors des conventions d'affaires, foires et salons professionnels que ROISSY DEV et ses partenaires se mobilisent et vont à la rencontre de prospects et d'investisseurs. Après deux ans de crise sanitaire mondiale et l'annulation de nombreux événements, l'envie était grande de pouvoir remettre en place ces échanges physiques, productifs.

Aussi, ROISSY DEV a participé dès le 21 septembre, au salon Effervescence, organisé à l'Hippodrome d'Enghien-Soisy. L'occasion de présenter l'agence

de développement économique de Roissy Pays de France auprès des visiteurs, d'aller à la rencontre des entreprises et faire connaître ses missions de promotion et d'accompagnement des entreprises du territoire.

Du 8 au 10 décembre 2021, ROISSY DEV et ses partenaires autour de l'immobilier d'entreprises (ADP IMMO, la SEMMY, Paris Terres d'Envol et Rhéa) se sont retrouvés au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris, sur un stand « Grand Roissy ». Cette édition, riche en rencontres et en échanges, a permis d'assurer la promotion du territoire et valoriser les projets structurants à venir auprès d'investisseurs.

PARTICIPATIONS SALONS 2021

- **MIPIM** (Salon International de l'Immobilier)
- **EFFERVESCENCE** (Salon des Entreprises du Val d'Oise)
- **GO ENTREPRENEURS** (Salon National des Entrepreneurs)
- **SITL** (Salon Innovation du Transport & de la Logistique)
- **GO INVEST** (Salon Financement des Entreprises)
- **GLOBAL INDUSTRIE** (Salon International de l'Industrie)
- **EBACE** (Salon de l'Aviation d'Affaires en Europe) – GENEVE

PERSPECTIVES 2022

Poursuite de la participation aux conventions d'affaires, foires et salons professionnels sur le territoire français avec, notamment, la participation au MIPIM à Cannes, à GO INVEST et Global Industrie à Villepinte.

Reprise de la participation aux salons à l'étranger, en partenariat avec le CEEVO (Comité d'expansion économique du Val d'Oise) et Choose Paris Region.

RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

> VALORISER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

En 2021, une réflexion a été menée avec ROISSY DEV, la communauté d'agglomération et l'Office de Tourisme Grand Roissy pour créer un guide touristique. Cet ouvrage de collection sera un véritable outil d'attractivité touristique du territoire. Il présentera la diversité des sites culturels, patrimoniaux et des nombreuses activités proposées.

Découvrez
notre site
internet



LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS ?

On dénombre 64 000 emplois dans les parcs d'activités (hors zone aéroportuaire) situés sur le territoire de Roissy Pays de France sur les 178 000 emplois au total sur l'ensemble du territoire de l'agglomération soit une répartition de 36 % des emplois au sein des zones d'activités.

Ce chiffre ressort d'une étude* commandée par ROISSY DEV afin de mettre en évidence la répartition des emplois sur l'ensemble du territoire au niveau des zones d'activités mais aussi par secteurs d'activités et de taille d'entreprises.

* Étude réalisée par Ph. NIKONOFF en lien avec le cabinet A6CMO

ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AU SERVICE DES HABITANTS

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ



> AMÉNAGEMENT DE PÔLES GARE

Lieux d'échanges où se connectent différents modes de transport (train, bus, vélo), l'aménagement des pôles gares représente un enjeu stratégique dans le cadre du développement urbain des villes et du développement durable. L'agglo poursuit :

- l'étude du pôle du Mesnil-Amelot lancée en 2017 et suspendue en 2019, compte tenu du décalage de calendrier du Grand Paris Express, a été relancée en 2021 ;
- l'étude de réaménagement du pôle gare à Goussainville a été finalisée en 2019 ; l'année 2022 sera consacrée aux études d'avant-projet des espaces publics et de faisabilité du parc relais ;
- l'étude du pôle gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnoville, suspendue 6 mois du fait de la crise sanitaire, a repris fin 2021 et doit être achevée avant fin 2022 ;
- l'étude du pôle gare de Villeparisis/Mitry-le-Neuf doit être lancée au printemps 2022 ;
- une nouvelle étude de pôle doit être lancée en 2022 à Survilliers/Fosses : il s'agit d'accompagner l'insertion en gare de la liaison Roissy-Picardie, confirmée en 2021 malgré l'opposition des élus de la communauté d'agglomération.

> LIGNE ROISSY-PICARDIE

Au départ, opposés à la création d'une ligne permettant de relier la Picardie à la plateforme de Paris-Charles de Gaulle, les élus de la communauté d'agglomération et ceux du conseil départemental mettaient en avant les nuisances que subiront les habitants du territoire (principalement ceux de Vémars, Marly-la-Ville et Villeron, villes concernées par le passage de la ligne) sans pour autant profiter d'un réseau de transports du quotidien. Le projet ayant été acté, ils ont dû réfléchir à une alternative pour rendre le projet plus équitable pour les Val d'Oisiens. Une correspondance en gare de Survilliers-Fosses a été obtenue et permettra d'ouvrir des possibilités d'accès à l'aéroport pour les habitants du territoire en réduisant le temps de trajet et en facilitant l'accès à l'aéroport en transports en communs notamment pour les salariés de la plateforme (90% des salariés de l'aéroport se rendent sur leur lieu de travail en voiture).

> LE CARGO RAIL EXPRESS

L'agence de développement économique ROISSY DEV soutient activement, avec les élus du territoire et avec les entreprises du secteur privé, le projet de création d'un cargo rail express (CAREX). Ce réseau de fret ferroviaire à grande vitesse permettra à terme de créer à l'échelle européenne un report modal de la route et de l'aérien vers le rail. Il répondra aussi aux enjeux locaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergies fossiles, de suppression des vols courte distance et de désengorgement des voies de circulation. L'implantation d'une gare sur la commune de Goussainville, facilement raccordable au réseau nord des lignes à grande vitesse existantes a déjà été identifié dans le SCoT de la communauté d'agglomération. À l'échelle européenne, l'objectif est de pouvoir connecter les grandes places aéroportuaires comme Londres, Amsterdam ou Madrid.

> CDG EXPRESS

Après plusieurs arrêts du chantier en 2020, les travaux ont repris pour le CDG Express, déclaré d'utilité publique en 2008 et en 2017.

Ce projet de liaison ferroviaire directe reliant l'aéroport Paris-Charles de Gaulle à Paris-Gare de l'Est en 20 minutes sera mis en service début 2027. Porté par le groupe ADP, SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts et Consignations, son ambition est de répondre aux besoins des voyageurs aériens tout en désengorgeant le

trafic autour de l'aéroport (principalement sur les autoroutes A1 et A3) et en rendant au RER B sa vocation première de transport du quotidien.

Le CDG Express contribuera alors à la fois au développement durable de la région et à son attractivité économique en réduisant d'environ 40% la part des voitures d'ici 2025 et en permettant la création de 2400 emplois directs pendant la phase de construction et 300 emplois directs en phase d'exploitation.



> LE CONTOURNEMENT EST DE ROISSY

Déclaré d'utilité publique en 2003, le projet du contournement Est de Roissy sera en travaux jusqu'en 2023. Une opération menée par la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA-IF), en lien avec ses partenaires : la Région Île-de-France, les Départements du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et le groupe ADP. Il consiste à créer une autoroute à 2x2 voies entre l'autoroute A1 et la route nationale 2 ainsi qu'une route départementale à deux voies pour garantir les dessertes locales. Il comprend notamment la création de trois échangeurs : l'un, en partie réalisé, pour garantir la liaison avec l'A1, un deuxième au niveau du Mesnil-Amelot afin d'assurer les échanges entre le réseau national et le réseau départemental, et un troisième pour améliorer l'accès à l'aéroport par l'Est. Dans le cadre de ce projet, une attention particulière est portée à la création et au maintien d'espaces favorables à la biodiversité abritant notamment des espèces protégées. Il répondra à 3 objectifs : assurer la continuité de la Francilienne, favoriser le développement du territoire et améliorer l'accès à l'aéroport.

> DE NOUVELLES LIGNES DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Le Département du Val d'Oise a engagé une étude de faisabilité depuis 2019 pour la réalisation de 3 nouvelles lignes de Bus à haut niveau de service permettant de rejoindre la plateforme aéroportuaire (analogues à la ligne 20 mise en service fin 2016). La déclaration d'utilité publique et l'inscription des crédits pour le financement des travaux au prochain contrat de Plan État-Région devraient être obtenues en 2022. Le démarrage des travaux est prévu début 2025. Une étude est menée en parallèle sur la partie Seine-et-Marnaise du territoire depuis 2020 en vue d'identifier les aménagements de voirie qui permettraient un meilleur accès au pôle aéroportuaire par les bus.

- Goussainville < > Roissy-pôle

- Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville < > Parc des expositions de Paris Nord Villepinte

- Garges-lès-Gonesse/Sarcelles < > Parc des expositions de Paris Nord Villepinte

> TRAMWAY T5

Le tramway T5 permet d'aller de la place du 8 Mai 1945 à Saint-Denis à la gare de Garges-Sarcelles en 22 minutes. Cette ligne complète de manière efficace l'offre de transport en commun déjà existante et facilite les correspondances avec le T1, la ligne 13 du métro, le RER D et de nombreuses lignes de bus. Elle contribue à rendre plus accessible le territoire pour les habitants en leur offrant un moyen de transport moderne, confortable et rapide.

COMPLÉTER ET FIABILISER L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

> L'ÉCOSYSTÈME NUMIXS

Pour favoriser le développement des entreprises numériques, la digitalisation des entreprises « traditionnelles » et participer à la construction d'un territoire connecté, un projet d'écosystème numérique territorial est porté par l'agglo et se structure autour de la Station numixs, maison du numérique (ouverture prévue début 2023) : un lieu d'innovation ouvert, de découverte, d'apprentissage, de création, d'expérimentation et de développement d'activités économiques et sociales. Elle comprendra l'incubateur numixs, le Faclab® numixs, un espace de coworking, des espaces de bureaux et de réunion adaptés aux besoins. Cet écosystème sera consolidé par la création d'un conseil local. Les prémices du Conseil local numixs (CLN) ont été lancés en 2021 avec la constitution de la Task force composée de partenaires tels que le pôle de compétitivité Systematic Paris Région, des organismes de formation de type Web

Force 3, les consulaires, le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique, le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, la CY Cergy-Paris Université. Cette nouvelle instance de gouvernance se réunira deux fois par an et a pour objectifs d'échanger sur les projets structurants du territoire en cours et à venir en lien des enjeux de la Smart city ; d'associer les entreprises dans une démarche de ville intelligente favorisant les synergies autour des projets et solutions innovantes ; d'impulser de nouveaux projets, nouveaux services numériques et catalyser les futures collaborations (réponse aux AAP, etc.) ; d'initier et construire une démarche de collaborations entre les territoires numériques franciliens ; de faire remonter des problématiques communes auxquelles il pourrait être possible de trouver des solutions numériques (solution startup, solution à la carte, etc.).



ZOOM SUR LA STATION NUMIXS

La Station numixs doit son nom à une consultation lancée en 2021 auprès des habitants du territoire. Cette maison du numérique a pour ambition, dès 2023 de devenir un lieu d'innovation ouvert, de découverte, d'apprentissage, de création, d'expérimentation et de développement d'activités économiques et sociales. Elle regroupera notamment : l'Incubateur numixs, le Faclab® numixs, un espace de coworking et des espaces de bureaux et de réunion adaptés.

La pose de la première pierre a eu lieu le 30 septembre 2021 à Sarcelles en présence de personnalités emblématiques du projet et des partenaires. Un événement qui a marqué le démarrage des travaux qu'il est possible de suivre en « time-lapse » sur roissypaysdefrance.fr et les réseaux sociaux.



LE FACLAB® NUMIXS

Ouvert depuis janvier 2021 dans des locaux temporaires au sein de l'IUT de CY Cergy-Paris Université, le Faclab® numixs est lieu d'open innovation, de découverte, de conception et de fabrication sur le territoire. Il facilite la maturation des projets et renforce la mise en relation entre des contributeurs actifs. Il vise à former aux nouveaux métiers du numérique liés aux domaines du multimédias, de la communication, de l'intelligence artificielle, des nouvelles technologies, etc. En 2021, le Faclab® a été vecteur de plusieurs projets développés avec la communauté d'enseignants/chercheurs, d'étudiants de l'IUT, de startups, d'artistes ; et ce, malgré la crise sanitaire qui a engendré des modifications du règlement intérieur et des horaires d'ouverture.

L'INCUBATEUR NUMIXS

L'Incubateur numixs, ouvert depuis novembre 2019, propose une animation et une programmation dynamiques. Les startups y bénéficient à titre gracieux d'un hébergement et d'un accompagnement sur mesure en matière de validation du projet, de recherche de financements, de développement de l'activité et d'accélération de la croissance. Outre l'accompagnement individuel, l'entrepreneur bénéficie d'un accompagnement collectif sur des thématiques variées : financement, prospection commerciale, communication digitale, RH, propriété intellectuelle, big data, etc.

CHIFFRES CLÉS 2021

4 comités de sélection

15 startups retenues

+30 startups accueillies
(2019-2021)

Découvrez des portraits d'incubés



LES CHALLENGES NUMIXS

Depuis 5 ans, ce concours d'open-innovation représente une opportunité de faire connaître sa startup ou son projet et de se faire accompagner par des experts du numérique.

En 2021, le concours était destiné aux startups issues des départements 95, 77 et 93. L'objectif était de proposer une solution numérique innovante (application, plateforme, objet connecté...) sur le thème « Ré-inventez votre smart territoire grâce aux nouvelles technologies ». Le jury était composé d'experts du numérique et de l'entrepreneuriat tels que Microsoft, Wacano, Initiative 95, Réseau Entreprendre, les CCI 95 et 77, le pôle de compétitivité Systematic, ADP, Crédit mutuel et Keolis. Au total, une enveloppe d'environ 20 000 € a été répartie entre les quatre lauréats dont deux hébergées à l'Incubateur numixs.

Découvrez les lauréats



LES NUMIXS LABS, RELAIS DE PROXIMITÉ

L'année 2021 a permis de définir le cadre, le contenu, le modèle juridique et économique du futur réseau des numixs Labs. Ce réseau sera un vecteur d'opportunités qui vise à alimenter la dynamique entrepreneuriale du territoire et préparer les habitants à pourvoir les emplois générés par les grands pôles économiques. Ce réseau de points relais de la Station numixs, ont été imaginés afin de permettre de relayer des événements, parcours, ateliers, formations au plus près des entreprises et des habitants. À titre expérimental, ZeFabTruck, véhicule équipé de machines permettant de tester la fabrication numérique, s'est déplacé dans 11 communes du territoire, fin 2021.

> LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement du très haut débit est en enjeu économique en matière de compétitivité et d'aménagement du territoire. La fibre, qui en est l'épine dorsale, porte une promesse d'amélioration de la qualité de vie et d'égalité entre les habitants. Elle impacte aussi la compétitivité des entreprises, l'efficacité des services publics et l'accès à l'information pour tous.

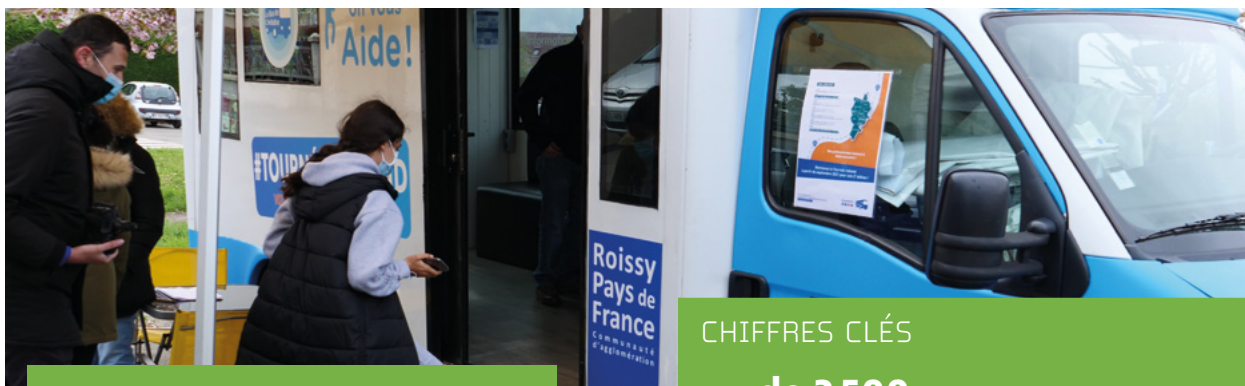
Pour sa mise en œuvre, l'agglomération s'appuie sur les syndicats compétents territorialement, à savoir Seine-et-Marne Numérique et Val d'Oise Numérique.

La fibre optique destinée aux entreprises (FTTO) est déployée dans toutes les zones d'activités à l'échelle de l'agglomération. Celle destinée aux particuliers (FTTH) est en cours de déploiement.



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

© Studio Larose



> TOURNÉE REBOND

Dans le cadre de son plan Covid, la communauté d'agglomération a imaginé un dispositif de proximité. Baptisé « Tournée rebond : l'agglomération à l'écoute de vos besoins », ce bus de l'emploi a fait arrêt dans plusieurs communes du territoire pour aller au-devant des habitants et répondre à leurs préoccupations. À son bord, des partenaires spécialisés dans les domaines de l'emploi, de la reconversion professionnelle, de la création d'activités et de la mobilité, pour renseigner les habitants et les orienter dans leurs démarches. Cette initiative a été opérée par l'association Créative.

CHIFFRES CLÉS

+ de 2500 personnes sensibilisées

516 personnes reçues en entretien

94 projets de création d'entreprise

492 projets emploi/formation

13 dates

24 arrêts

21 villes

> UNE FUTURE CITÉ SCOLAIRE INTERNATIONALE

Annoncée dans le cadre du plan pour le Val d'Oise du gouvernement, l'accueil d'une cité scolaire internationale sur le Triangle de Gonesse permettra de former tous les ans 600 collégiens et 1500 lycéens à des métiers d'avenir pour le territoire : hôtellerie, restauration mais aussi alimentation et agriculture biologique. Il s'agira d'une structure d'excellence dédiée au parcours du jeune au post-bac avec un parcours renforcé en langues.

Une forte priorité sera donnée aux formations en lien avec les emplois du territoire grâce à l'ouverture de filières menant aux métiers de la logistique et de l'hôtellerie en raison de sa proximité avec la ville de Roissy-en-France et son aéroport, mais aussi d'autres métiers en lien avec l'agriculture, l'horticulture ou encore l'économie sociale et solidaire.

> LE PIC 100% INCLUSION

Dans une dynamique d'innovation au plus proche des problématiques locales et des besoins des entreprises du territoire, la méthode innovante d'accompagnement et de remobilisation des usagers intitulée « La Fabrique de la remobilisation » a été initiée afin qu'ils deviennent acteurs de leur parcours vers l'emploi.

Construite en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et l'agence ROISSY DEV, elle a permis de partager une méthodologie, de type « guichet unique », au service de l'utilisateur qui gagne en fluidité et en efficacité. L'objectif ? Que chacun puisse engager un parcours d'actions personnalisé, adaptatif et continu sur une période maximale de 15 mois. Accompagnées par un référent, les participants bénéficieront d'un suivi coordonné entre les structures d'insertion, d'aide à l'emploi et d'accompagnement social.

499 personnes bénéficiaires
d'une action PIC 100% inclusion

Plusieurs modes d'accompagnement sont proposés :

- **remobilisation et/ou développement des compétences** : module intensif de remobilisation et de préparation à l'emploi, ateliers collectifs de remobilisation vers l'emploi, coopérative seniors, ateliers de préparation aux projets professionnels ;
- **levée des freins à l'emploi** : ateliers numériques, soutien à la mobilité professionnelle, formation au français et/ou à l'anglais à visée professionnelle, soutien psychologique, coaching ;
- **relations aux entreprises** : rencontre avec les sociétés du territoire, période d'immersion, accompagnement pour le maintien à l'emploi.

> INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'AFMAÉ



Pascal DOLL, président de l'agglo a participé le 8 octobre 2021 à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Association pour la formation aux métiers de l'aérien (AFMAÉ) à Bonneuil-en-France aux côtés de Anne RIGAIL, directrice générale d'Air France, Augustin de ROMANET, PDG du groupe ADP, Marie-Dominique AESCHLIMANN, vice-présidente à la Région Île-de-France, Hamina REZEG, déléguée spéciale en charge du tourisme à la Région Île-de-France et Anthony ARCIERO, conseiller départemental du Val d'Oise. Une association soutenue par la communauté d'agglo-

mération en 2019 qui a pour but de délivrer une formation d'excellence aux métiers de l'aéronautique : agents d'escale, PNC, mécaniciens avion, techniciens aéronautiques pour les bureaux d'études. Ce CFA permet aux jeunes du territoire de se former par le biais de l'apprentissage et de favoriser leur recrutement au sein de la plateforme aéroportuaire. Les offres de l'AFMAÉ s'adressent aussi aux salariés d'entreprises dotées d'une filière liée à la métallurgie qui peuvent y suivre une formation continue.

FONTENAY-EN-PARISIS ●

ZA – PROJET DE BARREAU ROUTIER (COLAS)

L'agglo et le conseil départemental du Val d'Oise ont signé une convention de co-financement pour la réalisation d'un giratoire et d'un barreau routier. Cette convention vient définir entre les parties les modalités de financement et de réalisation de l'ouvrage, Roissy Pays de France va participer à la réalisation de cette nouvelle voie au titre de sa compétence développement économique. L'année 2021 a permis de finaliser les négociations pour acquérir le foncier nécessaire à la réalisation de la voie. En parallèle le projet a été finalisé par le conseil départemental qui assure la maîtrise d'œuvre de la future voie confiée à l'entreprise COLAS (Pierrelaye).

LOUVRES ●

ZAC DE LA BUTTE AUX BERGERS (61 ha, Grand Paris Aménagement)

L'opération comporte 44 ha de parcs d'activités et 17 ha d'espaces de nature où une micro-ferme devrait voir le jour. La surface commercialisable est divisée en 19 lots (170 000 m² SDP) avec 1000 emplois attendus au terme de son développement. En 2021, l'opération a été commercialisée à 95 %. 12 programmes ont été livrés représentant 600 emplois et l'agglo a réceptionné la partie Nord de la voirie de la ZAC.

Le futur Pôle d'activités prévoit un pôle restauration, un fitness center, des surfaces tertiaires, des locaux associatifs, une station essence et de lavage et une partie intégrant un parc d'activités. La fin de l'opération est prévue en 2024-2025.

LE THILLAY ●

À PARK (27 ha, SAS Les Grands Champs Aménagement)

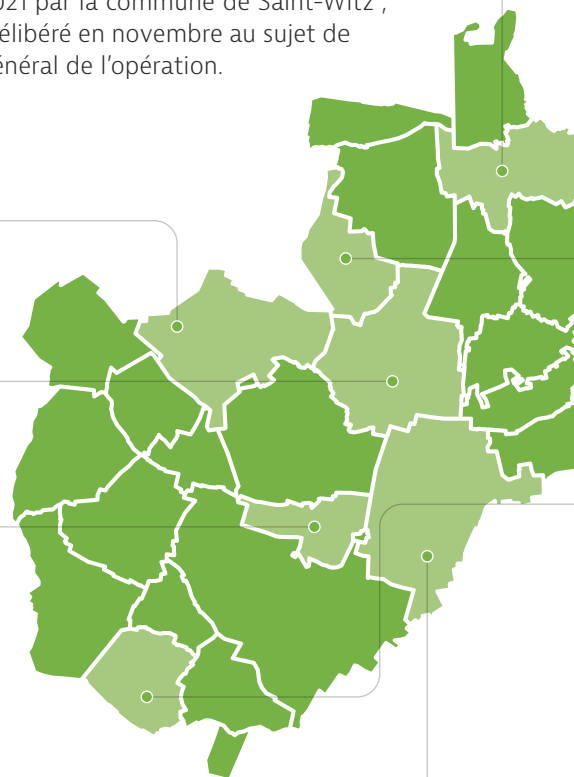
Ce parc d'activités mixte propose une offre multi-produit à savoir, messagerie/logistique, PME/PMI, bureaux, hôtellerie, ainsi qu'un pôle commercial proposant des commerces de proximité et des services aux usagers. L'opération entièrement privée est réalisée en partenariat entre la SEMAVO, LINKCITY et PORTICA. Son aménagement a démarré en 2017. Les premiers bâtiments ont été livrés en 2019 et l'achèvement de l'opération est envisagé entre 2024 et 2025. Les travaux d'aménagement de la voie de desserte traversant la ZAE sont achevés.

SAINT-WITZ PARC D'ACTIVITÉS ●

(19 ha, JMG Partners)

Le futur parc d'activités en projet sur le site « Terre de Guépelle » situé le long de la RD317 vient compléter l'offre localisée sur ce pôle de développement inscrit au SCoT. Implanté dans la continuité de la zone industrielle de la Pépinière et d'une surface de 19 ha, ce parc d'activités permet un accroissement de l'offre neuve de locaux d'activités qui fait défaut au sein du territoire du Grand Roissy. Ce projet permettra la création de 400 à 600 emplois.

L'année 2021 a permis la finalisation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU. L'enquête publique s'est tenue en juin ; approuvé fin octobre 2021 par la commune de Saint-Witz ; l'agglo a délibéré en novembre au sujet de l'intérêt général de l'opération.



ROISSY-EN-FRANCE ●

ZAC SUD ROISSY (10,5 ha, SEMAVO)

Poursuite de l'action conjointe de l'aménageur SEMAVO, de ROISSY DEV, de la communauté d'agglomération et de la ville de Roissy-en-France pour l'aménagement de cette zone d'activité économique dont les travaux ont démarré début 2020. Le programme est composé de locaux d'activités ou en tertiaire de taille réduite, complémentaire à celle existante, et d'un pôle hôtelier. La commercialisation des lots de la ZAC est en voie d'achèvement et les travaux de construction des deux premiers hôtels ont avancé malgré la situation sanitaire. Un permis de construire d'un pôle hôtelier conjoint entre Marriott, Naos et Edouard Denis a été accordé.

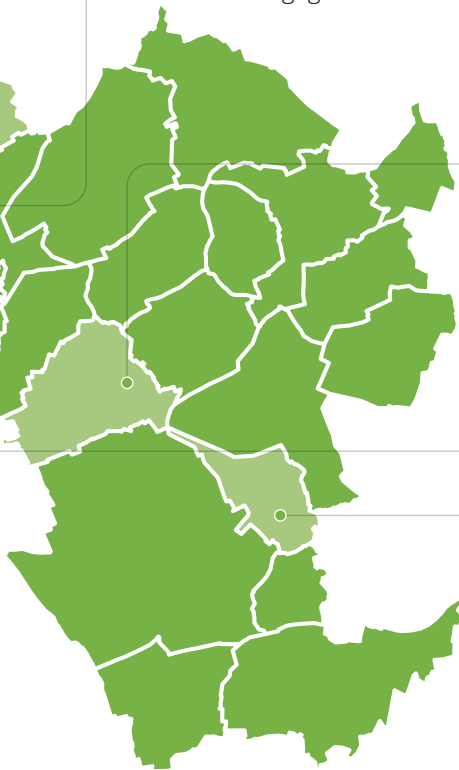
● PUISEUX-EN-FRANCE

ZAC DU BOIS DU TEMPLE

(23 ha, Grand Paris Aménagement)

L'urbanisation de la ZAC de Bois du Temple se situe dans le prolongement de la ZAC de la « Butte aux Bergers » située sur la commune de Louvres, et au même titre s'inscrit dans la volonté d'accueillir de nouvelles entreprises et participe à l'accroissement du dynamisme et de l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Plus de 600 emplois sont attendus. En 2021, le foncier est presque totalement maîtrisé et les démarches d'archéologie préventive (levée de prescriptions de fouilles) sont en cours. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour engager les marchés travaux.



● COMPANS

ZAC SUR LE SECTEUR 1AUX2 DU PLU

(16 ha, Roissy Pays de France)

Les objectifs de l'aménagement de la zone dite 1AUX2 sont de réaliser une nouvelle zone d'activités intégrant une démarche d'urbanisme durable avec une forte ambition paysagère pour les espaces publics du projet, une gestion alternative des eaux pluviales et une place importante donnée aux déplacements doux et aux transports en commun pour la desserte de cette zone. L'année 2021 a été consacrée à l'approfondissement de la programmation du projet ainsi que sa desserte.

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT À VOCATION ÉCONOMIQUE

● LE MESNIL-AMELOT

ZAC DE LA CHAPELLE GUIVRY (70 ha, Rhéa)

En continuité du secteur d'activités existant, la ZAC de la Chapelle Guivry est un projet intercommunal à vocation d'activités réalisé par l'aménageur Rhéa, à proximité de la future gare du Grand Paris Express. Elle développe une surface de plancher de 340 000 m². Dans le cadre de ce projet, l'aménageur réalise une voie de contournement reliant la Francilienne à la RD 401. La commercialisation des lots d'activités s'est poursuivie en 2021. Cinq ont fait l'objet d'une contractualisation de l'aménageur avec trois promoteurs : Goodman (3 lots), Parcolog et Building Paris. L'aménageur a par ailleurs réalisé et déposé en 2021 la procédure préalable à l'engagement des travaux d'aménagement.

● GARGES-LÈS-GONESSE

ZAC DES PORTES DE LA VILLE

(2,6 ha, CITALLIOS)

L'opération de restructuration du centre commercial des Portes de la Ville à Garges-lès-Gonesse, confiée par la communauté d'agglomération en 2012 à CITALLIOS (ex-SEM 92), vient compléter le réaménagement du pôle gare de Garges-lès-Gonesse/Sarcelles réalisé entre 2008 et 2013. Le centre commercial démolit laissera la place, en 2022, à un nouveau quartier mixte, intégrant une nouvelle halle de marché et une salle polyvalente, ainsi qu'un programme d'une centaine de logements et de commerces en rez-de-chaussée (dont une moyenne surface alimentaire). L'année 2021 a été consacrée au démarrage des travaux de construction des logements et des commerces par le promoteur (Les Nouveaux Constructeurs) et de la nouvelle halle de marché et de la salle polyvalente par la ville, et l'aménagement de la future place du marché. Les travaux d'aménagement et de construction doivent s'achever en 2022, les logements devant être mis en habitation au second semestre 2022.



3

UNE SOLIDARITÉ ICI ET AILLEURS

- > Entre les 42 communes
- > Au-delà des frontières

DES DISPOSITIFS INCLUSIFS

- > Vie sociale
- > Imaginer des solutions pour l'emploi
- > Encourager la démarche entrepreneuriale
- > Des accompagnements au digital

ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

- > Permettre un logement digne pour tous
- > Organiser l'accueil du jeune enfant
- > Favoriser l'accès à la culture
- > Développer un système de mobilités plus équitable et plus durable
- > Encourager la pratique sportive

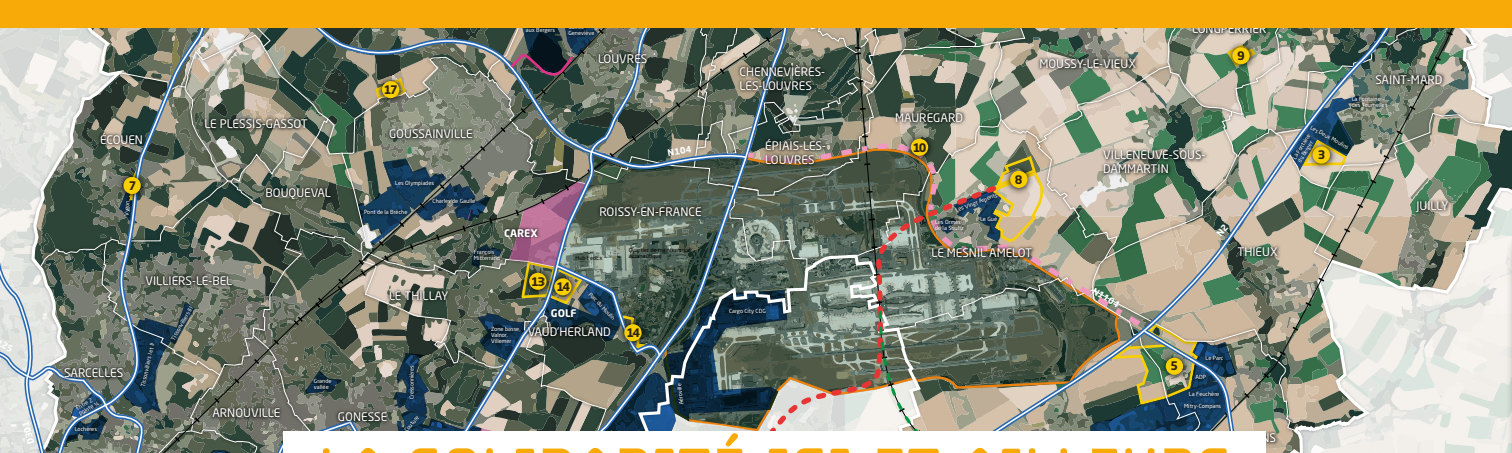


UNE AGGLO SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

LE SAVIEZ-
VOUS ?

Le SCoT permet un développement équilibré entre un objectif d'attractivité métropolitaine et un objectif de structuration d'un territoire des proximités, dans le respect des identités communales.

La recomposition et la diversification de l'offre de logements à l'échelle du territoire, le renouvellement des quartiers les moins favorisés, l'amélioration résolue de l'offre de formation et la consolidation des offres d'équipements, de services et de commerces de proximité soutiendront l'objectif de construire un territoire inclusif et solidaire, accueillant pour tous types de populations et attentif aux plus fragiles d'entre eux.



LA SOLIDARITÉ ICI ET AILLEURS

ENTRE LES 42 COMMUNES

> UNE ARMATURE MULTIPOLAIRE ET HIÉRARCHISÉE GARANTE DE LA COMPLÉMENTARITÉ ET DE LA PROXIMITÉ

Le SCoT précise la manière dont chaque commune, tout en préservant son identité, peut et doit contribuer à l'émergence d'un projet de territoire permettant de dynamiser l'offre commerciale de proximité, d'adosser une offre d'équipements diversifiés en cohérence avec l'armature urbaine et de doter le territoire d'une couverture sanitaire à la hauteur de sa strate de population.

> MUTUALISATION : COOPÉRATION ENTRE COLLECTIVITÉS

La mutualisation est une modalité de coopération entre les collectivités qui doit être poussée et optimisée. La mise en commun des moyens est l'un des derniers leviers permettant de réaliser des économies de fonctionnement. Sur la base du volontariat, les communes peuvent adhérer à ce dispositif. Roissy Pays de France propose à ses communes membres des actions mutualisées en matière de sécurité (police intercommunale, vidéoprotection), d'informatique et téléphonie (service informatique mutualisé, communications téléphoniques groupées, protection des données) et en instruction des autorisations du droit des sols. De nouveaux services mutualisés partagés entre la communauté d'agglomération et les communes volontaires de moins de 20 000 habitants (gestion comptable, gestion des paies et des carrières) vont très prochainement démarrer. Pour les communes de moins de 20 000 habitants qui le souhaitent, un service mutualisé de la commande publique démarrera dès le 1^{er} septembre 2022, tandis que les services de gestion comptable et de gestion des paies et des carrières entreront en fonction le 1^{er} janvier 2023.



> LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La direction des systèmes d'information (DSI) apporte son expertise fonctionnelle et ses connaissances techniques aux services de l'agglomération mais également aux vingt-deux communes conventionnées à la mise en commun des moyens destinées au fonctionnement des systèmes d'information. L'année 2021 a été rythmée par la modernisation continue des infrastructures systèmes et réseaux visant à faire face aux enjeux majeurs liés à la cybersécurité. En parallèle, la DSI accompagne à la mise en conformité RGPD permettant de répondre aux obligations légales en matière de protection des données.

> AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le Pôle droit des sols instruit les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme opérationnel, permis de démolir et permis d'aménager) pour vingt-quatre communes de l'agglomération. Courant 2021 les communes de Saint-Mard et Vaud'Herland ont souhaité intégrer ce service mutualisé. Elles ont été intégrées au 1^{er} janvier 2022. La commune d'Othis a souhaité élargir le champ de la convention ADS en y intégrant l'accompagnement relatif à la police de l'urbanisme (récolement réglementaire / conformités obligatoires et contentieux).



1400
dossiers traités

+ 27 %
par rapport à 2020

+ 110 %
d'activité depuis
la création du service

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2021

- **Mise en place de la Saisine par voie électronique (SVE)** : à partir du 1^{er} janvier 2022 les communes de plus de 3500 habitants doivent disposer d'un guichet numérique (GEOPERMIS pour l'agglomération) pour réceptionner les demandes d'urbanisme. GEOPERMIS sera mis à disposition de l'ensemble des communes sous convention ADS.
- **Prise en compte des nouvelles normes** en matière de construction pour les logements (collectifs et individuels) au 1^{er} janvier 2022 imposée par la réglementation environnementale.
- **Intégration d'un nouvel agent fin 2021** pour gérer les contentieux et les demandes d'urbanisme.

> SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

En 2021, Roissy Pays de France a décidé de mutualiser ses données géographiques, sous forme d'applications web, de cartes et d'études diagnostic. Le service est accessible aux 42 communes membres de la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2022. L'objectif est de partager les informations sur un même territoire à travers une plateforme d'échange pour permettre une meilleure connaissance du territoire et de ce que l'agglomération engage comme actions.

PERSPECTIVES 2022

Renforcement des axes de travail orientés vers les communes. Ainsi la plateforme d'échange devrait être enrichie de nouveaux contenus selon les demandes et les besoins des communes, dans l'objectif de proposer un lieu de partage d'informations. En outre, il est projeté de généraliser le support cartographique 3D. La finalité est de présenter des projets de territoire en commissions, et dans le cadre du CRTE, avec la mise en place d'une cartographie 3D des projets communautaires et communaux, enrichie de différents supports multimédias type photos ou rapports.

FAITS MARQUANTS EN 2021

- **Création de supports cartographiques 3D** lors des commissions d'aménagement en vue d'illustrer les présentations des chargés de mission sur les opérations en cours sur le territoire.
- **Outre une approche du territoire en 3D**, chaque opération est présentée avec une fiche descriptive, une vue Google Street View, des photos et des rapports d'une part. Participation à l'élaboration du CRTE par la réalisation de deux cartes relatives à la programmation des équipements et opérations à l'échelle communautaire et à l'échelle des communes dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), d'autre part.

> SÉCURITÉ : POLICE INTERCOMMUNALE ET VIDÉOPROTECTION

Dix-sept communes* ont souscrit au service de police municipale à caractère intercommunal. Les agents veillent à la sécurité des personnes et à la protection des biens, aux côtés des forces de l'ordre territorialement compétentes : police nationale, gendarmerie et police municipale locale.

L'année 2021 a également été marquée par la dotation de nouveaux équipements comme des caméras piétons individuelles pour les agents de police intercommunale. Fixé sur l'uniforme au niveau du torse, ce boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention dans le but de prévenir les accidents au cours des interventions et de constater les infractions.

Aux côtés des forces de l'ordre, le Centre de supervision urbaine intercommunale (CSUi) contribue à la tranquillité et à la sécurité publique. Roissy Pays de France exploite un dispositif de vidéoprotection intercommunal, mis en place en 2013, à Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles.

L'observation des données entre 2020 et 2021 permet de constater que les mesures de confinement et de restrictions sanitaires ont engendré une forte diminution des cambriolages et des interventions Opération tranquillité absence (OTA).

* Chennevières-lès-Louvres, Dammartin-en-Goële, Epiais-lès-Louvres, Fontenay-en-Paris, Le Mesnil-Amelot, Le Thillay, Longperrier, Louvres, Marly-la-Ville, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Survilliers, Thieux, Villeron



LES DONNÉES 2021



256 caméras dans **4** communes



270 Opérations tranquillité absence



374 véhicules relevés en stationnement abusif



2 281 appels téléphoniques reçus



3 433 mains courantes



4 029 rédactions de timbres amendes

> LES GROUPEMENTS DE COMMANDES

La direction de la commande publique, accompagne les services dans leurs projets d'achats de travaux, fournitures et services. Elle conçoit les marchés publics, accords-cadres et concessions, et les dossiers de consultation des entreprises ; elle conseille les élus et les services dans la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence et l'évaluation des risques juridiques ; elle gère la politique d'achat de la communauté d'agglomération dans une optique d'efficacité et de transparence.

Les familles d'achats actées par la communauté d'agglomération en 2021 concernent :

- **informatique** (matériels et logiciels) ;
- **vidéoprotection** (AMO et travaux) ;
- **fournitures administratives et matériel de bureau / papeterie** ;
- **vêtements de travail et EPI** ;
- **élagage et abattage des arbres** (+ diagnostic) / **fourniture de végétaux** ;

- **produits d'entretien** ;

- **défibrillateurs** (acquisition et maintenance).

29 communes ont adhéré à la convention cadre de groupements de commandes, permettant de choisir pour chacune d'entre elles une ou plusieurs familles d'achats parmi celles proposées ci-dessus. L'ensemble des procédures dédiées à ces familles d'achats devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2022.

> LA LETTRE JURIDIQUE MENSUELLE

En 2021, une expérimentation a été menée à destination des communes membres de moins de 20 000 habitants, concernant la diffusion d'une lettre d'information ainsi que par la mise en place d'une permanence juridique. 21 communes adhèrent désormais à ce dispositif, lequel a été pérennisé dès le dernier trimestre 2021, suite au bilan de cette expérimentation



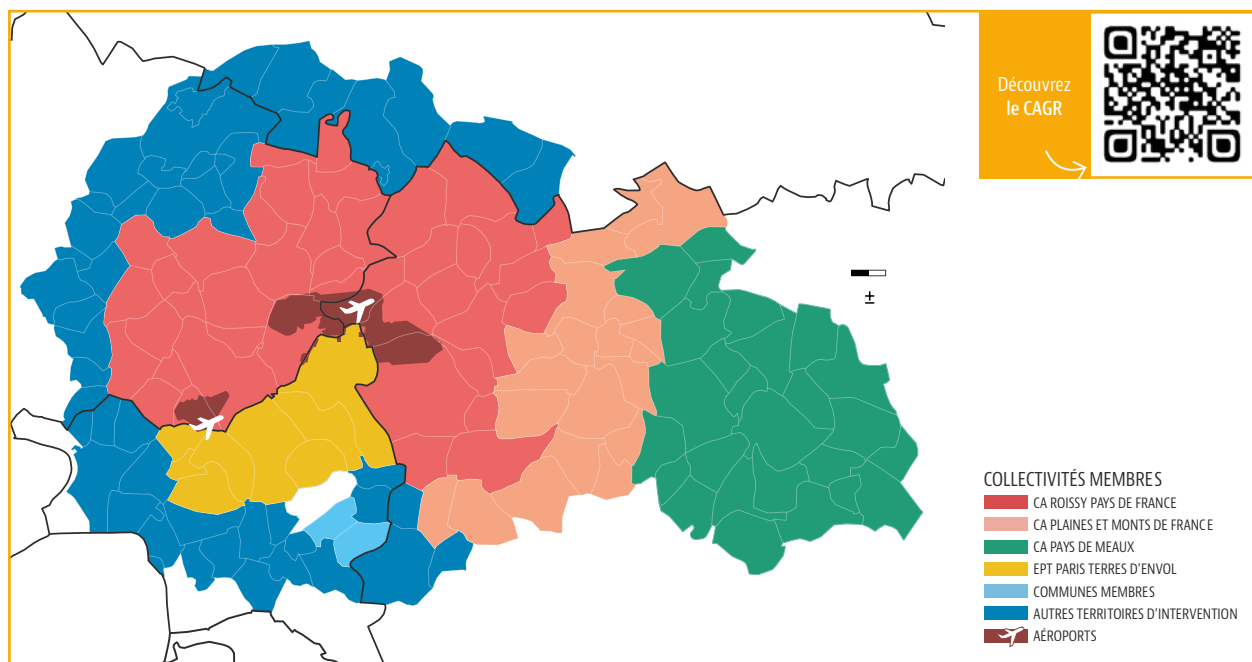
VISITE DE LA PÉPINIÈRE CHATELAIN, MAI 2021

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

> LE CLUB DES ACTEURS DU GRAND ROISSY (CAGR)

L'agglomération est membre du Club des acteurs du Grand Roissy (CAGR). Cette association fédère des entreprises, des collectivités et des acteurs publics et privés qui ont l'ambition commune de partager les politiques publiques et les initiatives privées au service du territoire. L'association couvre essentiellement la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise. Les membres du CAGR se réunissent dans des commissions de travail

et traitent des sujets d'échelle et d'enjeu Grand Roissy. Elles sont un lieu de dialogue et de mise en cohérence des orientations stratégiques portées par les membres. En 2021, ce sont 25 réunions qui se sont tenues afin de traiter des sujets en lien avec la mobilité, l'accès à la formation, le développement économique, les problèmes d'accès aux logements sociaux ou encore les questions d'hydrogène sur le territoire du Grand Roissy.



> LE GIP INTERSCOT DEVIENT : ROISSY MEAUX AÉROPÔLE

En 2021, les élus de Roissy Pays de France ont débattu sur la transformation du Groupement d'intérêt public (GIP) interscot en un Pôle métropolitain. Un projet refusé par une majorité d'élus qui souhaitent cependant en rester membre. Le GIP interscot est un outil de planification qui permet d'affirmer une volonté de travailler ensemble, dans l'intérêt des habitants et des territoires.

Composé des communautés d'agglomération de Roissy Pays de France, du Pays de Meaux, des communautés de communes du Pays de l'Ourcq et Plaines et Monts de France, et du conseil départemental de Seine-et-Marne, le GIP interscot a été renommé Roissy Meaux Aéroport courant 2021.

> ACTIONS SOLIDAIRES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Par sa compétence coopération décentralisée, l'agglo soutient des projets et actions solidaires au Burkina Faso, au Laos, au Mali ou encore au Mexique.

En 2021, l'agglo a poursuivi son implication aux côtés de la commune de Fosses, du comité de jumelage Fosses/Kampti pour la continuité du Programme de développement local (PDL) 2019-2021. Suite aux précédents PDL et à l'évaluation 2018 il s'agit d'évoluer vers une démarche de structuration d'activités économiques durables, de progresser vers la création de structures collectives.



MALI ET COLOMBIE ACTING FOR LIFE

Roissy Pays de France s'est engagée dans un partenariat pluriannuel avec l'ONG Acting for Life. La communauté d'agglomération s'est associée à un projet sur une dynamique de développement territorial de l'agriculture familiale au bénéfice des enfants des écoles.



LAOS OUDOM SOUK

Roissy Pays de France soutient (dans le cadre d'une convention partenariale de 3 ans de 2021 à 2023) les actions de l'association La Toupie dans sa démarche d'accompagnement à la scolarité des enfants, avec des projets de rénovation et construction (infrastructures scolaires), des moyens pédagogiques, des dispositifs d'hygiène et de santé (accès à l'eau potable, création de WC, consultations médicales).



DES DISPOSITIFS INCLUSIFS

VIE SOCIALE

> ACCÈS AU DROIT

Des consultations et des permanences juridiques sont mises en place par le cabinet Sophie Olejniczak depuis le 15 juillet 2019. Ce dispositif permet d'apporter aux habitants du territoire des réponses juridiques relevant du droit privé et/ou public (droit civil, du travail, fiscal etc.).

Des consultations sont organisées par téléphone ou par courriel, tout au long de l'année. Les permanences se déroulent dans les communes suivantes : Écouen, Fosses, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Survilliers et Vémars.

D'autres permanences se tiennent avec des opérateurs spécialisés comme l'association AVIMEJ 77, le CIDFF 95, l'UDAF 95, l'association Femmes Solidaires et la Croix rouge française de Seine-et-Marne.

CHIFFRES CLÉS

576 appels téléphoniques traités

42 prises de contact par courriel

20 minutes par consultation téléphonique

430 personnes reçues lors des permanences

ZOOM SUR LES MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

Placées sous l'autorité du président du Tribunal de Grande Instance et du procureur de la République, les MJD du territoire assurent une présence de proximité, favorisent l'aide aux victimes, facilitent l'accès aux droits et développent des nouveaux modes de traitement judiciaire et pénal de la petite délinquance. Elles constituent un cadre privilégié pour lutter contre la petite et moyenne délinquance (et le sentiment d'impunité) et pour mettre en œuvre des mesures de conciliation en matière civile.

- **3 MJD** situées à Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles
- **4 138 personnes** accueillis aux permanences
- **258 appels téléphoniques**

> INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE (ISG)

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France met à disposition un agent spécialisé qui travaille en étroite collaboration avec les services de gendarmerie de Fosses et de Louvres. Grâce à un accueil de proximité et une qualité d'écoute, ce professionnel permet de répondre aux situations de détresse sociales et proposer, après identification des besoins, des relais vers les partenaires adaptés. Il est soumis au secret professionnel selon l'article 378 du code pénal et l'article 226-13 du nouveau code pénal.

Visionnez
la vidéo du
Val d'Oise



> SANTÉ ET HANDICAP

Plusieurs dispositifs liés à la santé sont mis en place par l'agglo. Les premières matinées de l'autisme ont eu lieu le 25 septembre 2021 à Marly-la-Ville.

Trois temps forts ont été marqués par la participation de parents et de professionnels spécialisés : deux tables rondes présentant l'autisme de manière générale et les outils pratiques du quotidien puis un podcast « mon

frère est un extra-terrestre » présentant le témoignage de Florent et Samuel Bénard.

Un « diagnostic santé » a été réalisé en 2021. Il met en lumière la nécessité d'intégrer les notions d'équité et de solidarité afin de construire une dynamique en faveur d'une unité territoriale au sein de l'agglo en matière de santé.

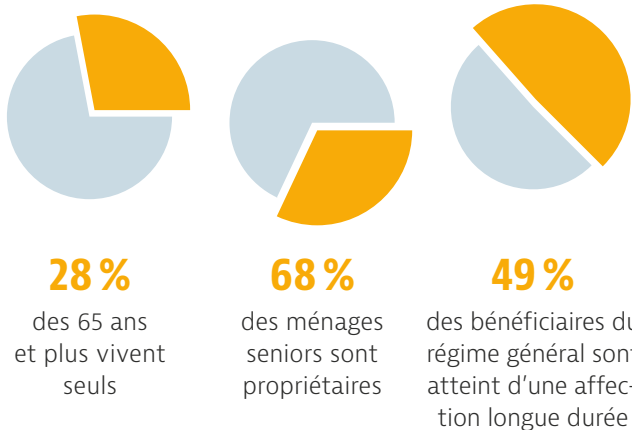
PERSPECTIVES 2022



* l'une auprès des élus et la seconde auprès des directions ou services des communes

> PERSONNES ÂGÉES

En 2021, un observatoire du vieillissement sur le territoire de Roissy Pays de France a été élaboré. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre d'une volonté de mieux connaître les habitants concernés afin de définir avec les villes, une approche partagée et transversale en faveur d'une réponse sociale adaptée à destination des personnes âgées. Une initiative (collecte de données et analyses correspondantes) sera renouvelée chaque année afin de mieux appréhender les enjeux et les besoins de demain pour les personnes âgées. Des ateliers de sensibilisation au vieillissement ont également été organisés afin de définir une approche commune entre les différents opérateurs techniques, spécialisés et les élus.



PERSPECTIVES 2022





IMAGINER DES SOLUTIONS POUR L'EMPLOI

> PROPOSER DES GUICHETS UNIQUES : LES ESPACES MUTUALISÉS INCLUSIFS (EMI)

Conçus comme des pôles de services intégrés autour d'une logique collaborative, ces espaces mutualisés facilitent la lisibilité de l'offre et son accès aux usagers et aux partenaires en rendant l'ensemble des solutions disponibles accessibles dans un lieu unique, multi-accueil, et rapidement identifiable. L'agglomération poursuit son soutien à la création d'Espaces mutualisés inclusifs regroupant des services de proximité intervenant dans les champs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

> UN ACCUEIL QUALITATIF DES DEMANDEURS D'EMPLOI

La communauté d'agglomération reçoit, informe, oriente et accompagne les habitants du territoire au sein de ses lieux d'accueil et de recherche d'emploi : les espaces emploi. Au nombre de 10, ils répondent à la nécessité de proposer en proximité une offre de service multi-partenaire répondant aux besoins particuliers des habitants, et notamment les plus éloignés de l'emploi, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou encore salariés précaires.



LES DONNÉES DES ESPACES EMPLOI

6 801
personnes accueillies

330
retours à l'emploi

4 629
entretiens de suivi

> LE PLIE

Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) vise au retour à l'emploi durable de personnes qui en sont très éloignées. Il propose un accompagnement renforcé et individualisé ainsi que des actions de formation pré-qualifiantes et qualifiantes répondant à 4 axes prioritaires : accompagnement individualisé et renforcé des demandeurs d'emploi, parcours de formations adaptées dans des secteurs professionnels identifiés, développement des étapes d'insertion par l'activité économique (IAE) pour aider les habitants sans emploi à renouer avec le monde du travail et développer une offre à destination des employeurs.

Compte tenu de la crise sanitaire qui a renforcé la vulnérabilité des familles en difficultés sociales et financières,

les élus ont renforcé les aides à destination des participants du PLIE. Plusieurs actions ont été engagées. La distribution de paniers alimentaires pour 37 personnes, une aide d'urgence pour la prise en charge de nuitées d'hôtel pour les familles à la rue, et une aide à l'acquisition de matériel informatique a été mise en place dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. D'autres actions ont été menées en 2021 : remise à niveau en langues, divers chantiers d'insertion : valorisation des espaces semi naturels, entretien des espaces verts, couture ou se familiariser au numérique.

Les données du PLIE



9 stagiaires ont intégré une formation professionnalisante au CQP Gardien d'immeuble depuis le 17/11/2021



40 fonds d'aide individuelle ont été attribués pour la prise en charge de frais dans le cadre de leur parcours d'insertion*

*aide à la mobilité, au permis de conduire, aux frais de cantine scolaire, à la formation



12 stagiaires ont suivi l'action « Préparation à la certification Cléa » avec le GRETA



10 stagiaires ont suivi une action avec le GRETA en lien avec le numérique



40 stagiaires ont intégré un parcours « E-Inclusion » pour s'initier aux compétences de base en numérique

> LES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

L'insertion des clauses sociales dans un marché public permet aux acheteurs publics et privés de réserver une partie des heures de travail à des habitants du territoire en difficulté d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, la communauté d'agglomération a signé, en mai 2019, une convention de partenariat de 5 ans avec la Société du Grand Paris (SGP) dans le cadre des travaux de la Ligne 17 du Grand Paris Express. Toutes les entreprises engagées dans la construction de la Station numixs, future maison du numérique de Roissy Pays de France ont des obligations contractuelles (volume horaire) en matière de clauses sociales.

AU TOTAL, EN 2021 :



224 personnes ont bénéficié d'un emploi



64 marchés comportant une clause sociale



ENCOURAGER LA DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE

L'agglo décline une stratégie globale de soutien à l'initiative économique qui complète le programme régional Entrepreneur#Leader sous la forme d'un accompagnement d'un parcours usagers.

Concrètement, six opérateurs locaux sont conventionnés pour permettre à Roissy Pays de France de déployer les principaux dispositifs de financements et d'accompagnements qui existent en France : ADIE, France Active, Initiative France et Réseau Entreprendre. Différents programmes de sensibilisation à la création d'activité (Bus de l'initiative, service d'amorçage de projet, dispositif de pré-accompagnement) sont mis en place sur le territoire.

En parallèle, une gamme complète d'accompagnement est proposée aux porteurs de projets (recherche de financement, reprise-transmission, croissance d'activité, micro-crédit).

Sur les années 2019, 2020 et 2021, plus de 3 000 personnes ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation et plus de 3 millions d'euros ont été mobilisés.

Depuis 2014, une démarche de promotion et de développement de l'ESS est engagée au sein de l'agglo. L'année 2021 a été marquée par le lancement de nouvelles initiatives à destination des habitants et des acteurs de proximité.

PERSPECTIVES 2022

De nouveaux dispositifs seront déployés : un programme spécifique pour l'entrepreneuriat au féminin, un programme d'accompagnement et de professionnalisation pour les porteurs de projets d'activités artistiques et sportives, un programme de soutien post-crédit pour les entreprises en rebond, ainsi qu'un programme de changement d'échelle pour l'accompagnement des entreprises dans leur projet de croissance.

> LE MOIS DE L'ESS

Ce mois d'actions et de sensibilisation à l'Économie sociale et solidaire a permis de proposer aux habitants 16 événements, animés par 24 partenaires réunissant près de 1 000 personnes.

Environ 400 personnes se sont réunies lors du forum de l'innovation sociale, temps fort du dispositif, organisé par l'association Créative à destination des porteurs de projets et créateurs d'entreprises désireux de découvrir les grands principes de l'ESS et les accompagnements qui en découlent. Un moment riche en échanges sur des thèmes variés comme l'éducation, le sport, la santé, la mobilité et l'alimentation. Parallèlement, une convention d'affaire a été organisée en ligne pour développer et promouvoir les achats socialement responsables.

> LANCEMENT DES INCUBATEURS ESS

Initiative 95 et France Active Seine-et-Marne-Essonnes ont lancé le programme EMERGENCE, permettant aux habitants désireux de créer une activité à impact social et environnemental sur le territoire d'être accompagnés. Une opération qui a permis à 12 porteurs de projets d'intégrer la deuxième promotion pour les soutenir et concrétiser leurs activités.

> UN APPEL À PROJETS ESS POUR SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX

Doté de 100 000 €, cet appel à projet a soutenu 12 structures locales pour compenser les fragilités économiques et soutenir la création de nouveaux services suite aux besoins sociaux générés par la crise sanitaire. Quatre thèmes ont été mis à l'honneur : éducation populaire, numérique, transition écologique et santé. Autre projet : Roissy Pays de France, en partenariat avec Initiative 95 et France Active Seine-et-Marne-Essonnes, a soutenu des structures associatives et entreprises d'utilité sociale pour consolider certains emplois. Ainsi, 43 structures ont bénéficié d'un accompagnement, ce qui a permis de pérenniser 656 emplois.

DES ACCOMPAGNEMENTS AU DIGITAL



> UN ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCES ET ARTISANS VERS LE NUMÉRIQUE

En s'associant à la startup Petitscommerces, Roissy Pays de France a accompagné 150 commerces de proximité pour les aider à mieux communiquer sur internet. Comment ? D'une part à l'aide d'un portrait clé en main valorisant leur histoire et leur savoir-faire partagé sur les réseaux sociaux et sur le site petitscommerces.fr mais aussi grâce à des formations en ligne et des ateliers permettant de les accompagner dans leur transformation numérique.

PERSPECTIVES 2022

La communauté d'agglomération participe au Tour de France de la transformation numérique (TFTN). Une opération nationale et partenariale en collaboration avec Cinov Numérique. Une occasion de sensibiliser les commerçants, artisans et petites entreprises du territoire aux enjeux des transformations numériques. Aussi, un parcours de trois ateliers de sensibilisation au numérique, destinés aux TPE et petites PME est organisé en collaboration avec ROISSY DEV et les CCI 77 et 95.

> UNE FORMATION AU NUMÉRIQUE AVEC LA « DIGITAL FRANCE SCHOOL »

Au regard des enjeux d'inclusion sociale pour favoriser le retour à l'emploi et les montées en compétences de nombreux jeunes en situation parfois de décrochage scolaire, l'agglo a soutenu l'implantation de nouvelles formations numériques certifiantes destinées aux habitants du territoire en lien avec de nouveaux métiers du numérique. Elles permettent d'acquérir une base et des compétences solides en développement web, système et réseaux. La Digital France School est une école digitale innovante gratuite labellisée « Grande École du Numérique » dont la mission est de dénicher des talents dans les quartiers populaires, les former et les aider à trouver un emploi. Il s'agit d'une véritable opportunité en faveur des personnes défavorisées et très éloignées de l'emploi.

D'une durée de 3,5 mois et sans prérequis de diplôme, cette formation a été déployée en expérimentation sur la commune de Garges-lès-Gonesse au printemps 2021 et a permis de réunir et former une quinzaine d'apprenants.

PERSPECTIVES 2022

Poursuivre l'identification de lieux sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de déployer plusieurs promotions sur le territoire.

> UN WEBINAIRE EN COLLABORATION AVEC LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ SYSTÉMATIc PARIS RÉGION

En fin d'année 2021 et en collaboration avec le Pôle emploi, un cycle de deux webinaires a été lancé dans l'objectif d'informer les demandeurs d'emploi et les prescripteurs sur les opportunités autour de nouveaux métiers du numérique.

À cette occasion, une quarantaine de personnes ont pu être orientées vers les divers organismes de formation du territoire (Fabrique du numérique de Gonesse, Pôle S, Web Force 3, Hub Nikola Tesla, IUT Cergy-Pontoise – site de Sarcelles, etc).



ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

PERMETTRE UN LOGEMENT DIGNE POUR TOUS

> PLHI

Le Programme local de l'habitat 2020-2025 de Roissy Pays de France a pour objectif « d'amplifier et cibler les actions d'amélioration du parc existant » et définit plusieurs actions en ce sens, parmi lesquelles le renforcement de « l'ensemble des outils de lutte contre l'habitat indigne ». Dans ce cadre, la communauté d'agglomération a signé une convention avec la Foncière logement et CDC Habitat pour le recyclage ou le redressement de copropriétés, à travers le dispositif opérationnel Digneo. Il consiste à acquérir des copropriétés ou des lots dégradés, afin de procéder aux travaux de remise en état et à la remise en location au profit des salariés du territoire.

PERSPECTIVES 2022

Lancement d'une consultation pour la mise en place de l'Observatoire de l'habitat avec un volet spécifique sur les secteurs de renouvellement urbain.

> CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

La CIL installée en 2017, est un lieu d'analyse et d'échange partenarial en matière de gestion de la demande de logements locatifs sociaux, de politiques d'attribution et d'évaluation des résultats de ces politiques communes. Dans la continuité de l'élaboration du Document cadre sur les orientations en matière d'attribution (DCOA) et d'approbation de la Convention intercommunale d'attribution (CIA), l'agglo a lancé en 2021 l'élaboration d'un Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social (PPGDID). Il doit garantir un traitement équitable et transparent de la demande des logements sociaux et renforcer le droit à l'information des demandeurs en accord avec les orientations de la CIA.

PERSPECTIVES 2022

Validation du PPGDID et du volet cotation de la demande de logements sociaux.

> LOGEMENT SOCIAL

Au-delà de la Conférence intercommunale du logement (qui porte sur l'attribution des logements sociaux) et de la reconstitution des logements locatifs sociaux démolis dans le cadre du NPRU, Roissy Pays de France accompagne les communes et les bailleurs pour la construction de logements sociaux sur le territoire :

- **accompagnement des communes déficitaires** en logements sociaux afin de faciliter la mise en place des projets de construction de logements ;
- **organisation de la réunion d'échanges avec les bailleurs** pour relever des besoins et des attentes mutuelles en faveur de la construction de logements ;
- **signature de neuf Conventions d'utilité sociale** (CUS) portant sur la gestion patrimoniale, l'occupation sociale du parc, la politique des loyers et la qualité du service rendu aux locataires, la politique menée par l'organisme en faveur de l'hébergement, la politique d'accession de l'organisme et la concertation locative.



> PRODUCTION DE LOGEMENTS

Dans le cadre de ses compétences, l'agglo a mené plusieurs actions et dispositifs en faveur du logement et de l'habitat sur son territoire notamment dans l'objectif de répondre à l'obligation de construire 1700 logements par an sur son territoire, conformément au Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) :

- **participation aux réunions de CRHH** (Comité régional de l'habitat et de l'hébergement) pour faire part des difficultés rencontrées sur le territoire ;
- **rédaction du bilan de construction de logements en zone C** du PEB pour la période de 2018-2020 notamment dans les secteurs de Contrat de développement territorial (CDT) ;
- **adhésion au dispositif Contrat de relance du logement** portant de l'aide aux Maires bâtisseurs de logements, sous certaines conditions. La signature de ce contrat est prévue en 2022.

> AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La communauté d'agglomération exerce la compétence aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Dans ce cadre, le 28 janvier 2021, le conseil communautaire a donné un avis favorable à la version consolidée du nouveau schéma d'accueil des gens du voyage du Val d'Oise Schémas départementaux d'accueil et habitat des gens du voyage (SDAHGV). En réponse aux prérogatives du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2026 en Seine-et-Marne, l'agglo a engagé des travaux d'aménagements, de réhabilitation et de mise aux normes des deux aires d'accueil des gens du voyage sur les communes de Dammartin-en-Goële et Villeparisis. Les travaux ont été exécutés entre le 26 septembre 2021 et le 10 janvier 2022 au titre d'une fermeture dérogatoire des deux aires.

Par ailleurs, des travaux de construction ont été engagés pour les aires d'accueil de Mitry-Mory et Othis. Les procédures de recrutement de l'ensemble des opérateurs et démarrage des travaux de réalisation sont prévus pour 2022. Le 18 novembre 2021, le Bureau communautaire a autorisé et approuvé l'engagement des démarches d'acquisition du bien immobilier prévu pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Othis. L'acte sera conclu en 2022.

Une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a été engagée. Les entretiens avec les familles des gens du voyage concernées sont achevés et un premier bilan de la phase Diagnostic a fait l'objet d'un COPIL le 29 septembre 2020. La mission entame sa deuxième phase en élaborant une programmation conditionnelle de relogement à la lumière des besoins exprimés par les familles. Des scénarii aboutissant à un projet complet de relogement ont été élaborés et feront l'objet d'un quatrième COPIL prévu en mars 2022. En parallèle avec la mise en œuvre de la mission, une procédure de déclaration d'utilité publique (au titre de l'Art. R.112-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique) a été engagée auprès des services du Préfet de Seine-et-Marne par l'agglo. Par arrêté préfectoral du 12 janvier 2022, il a été procédé pendant 17 jours consécutifs, aux enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de la MOUS sur le territoire de la commune de Compans, et au parcellaire.

> LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le PLHi de Roissy Pays de France a notamment pour objectif d'amplifier et cibler les actions d'amélioration du parc privé existant. L'agglomération met en œuvre des dispositifs expérimentaux pour résorber l'habitat indigne et redresser les copropriétés dégradées.

LE PERMIS DE LOUER

La communauté d'agglomération a mis en place en 2020, sur dix de ses communes les plus importantes, l'autorisation préalable de mise en location d'un logement, dite « permis de louer ».

Ce dispositif permet à la collectivité de s'assurer que chaque logement mis en location (dans des périmètres prédéfinis comportant une part importante d'habitat dégradé) présente toutes les conditions d'habitabilité, d'hygiène et de sécurité.

Après une première année marquée par la crise sanitaire (plus de 600 demandes instruites), le dispositif est monté en puissance en 2021 avec plus de 1100 demandes déposées. Plus de 700 ont fait l'objet d'un accord, près de 300 d'un accord avec prescriptions de travaux supplémentaires, et environ 130 d'un refus, ce qui montre toute l'utilité du dispositif.

En 2021, la communauté d'agglomération a encore renforcé son action contre l'habitat indigne en mettant en place sur cinq communes le « permis de diviser » qui permettra de contrôler les divisions de logement.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera consacrée à la consolidation du dispositif existant sur dix communes, notamment par la mise en place d'un outil informatique de gestion des dossiers et d'observation des « permis de louer ». Une réflexion sur les modalités d'extension du dispositif à d'autres communes du territoire sera par ailleurs engagée.



LE DISPOSITIF DIGNEO

Roissy Pays de France s'engage aux côtés des communes, en partenariat avec Foncière Logement, à travers Digneo. Ce nouveau dispositif du groupe Action Logement vise à remettre sur le marché des logements très dégradés, voire impropres à l'habitation, dans les 13 communes de l'Opération de revitalisation territoriale (ORT). Le 10 mai 2021, une convention de coopération relative à la réalisation d'études de faisabilité d'opérations de restructuration ou de réhabilitation des bâtiments et îlots immobiliers identifiés par les communes a été signée. Ainsi, Foncière Logement met à disposition ses moyens d'ingénierie pour analyser et tester la possibilité technique et financière d'une remise sur le marché de logements de qualité pour des salariés. D'ores et déjà huit communes sur les treize villes partenaires de l'ORT ont confirmé leur intérêt pour étudier ce dispositif de résorption de l'habitat dégradé de leur centre-ville.

LUTTER CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL AVEC LE PORTAGE DE LOTS DE COPROPRIÉTÉ

Roissy Pays de France s'est engagée dans un partenariat avec les villes et CDC Habitat. Dans ce cadre, CDC Habitat social, à travers une convention, acquiert des lots de copropriétés dégradées qui cumulent difficultés financières, juridiques, de gestion ou sociales. Tout au long du portage, CDC Habitat participe à la vie de la copropriété, soutien les stratégies de redressement et engage les travaux nécessaires. En 2021, deux conventions tripartites agglo/ville/CDC Habitat Social ont été signées à Sarcelles et Garges-lès-Gonesse pour l'acquisition de près de 100 logements dans les deux années.



© Philippe Letang

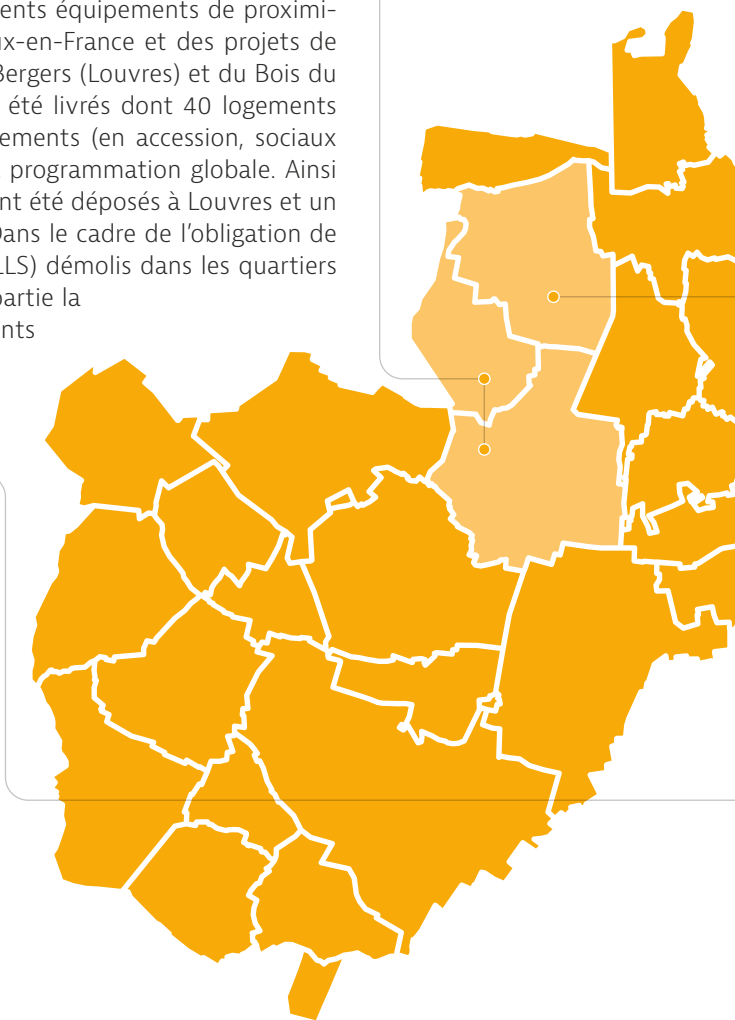
> OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT RÉSIDENTIEL

LOUVRES-PUISEUX ÉCOQUARTIER

Ce projet s'inscrit dans une vision globale et complémentaire de développement du territoire. Il comprend la création de logements et différents équipements de proximité avec le projet d'ÉcoQuartier de Louvres et de Puisseux-en-France et des projets de zones d'activités avec le site de la ZAC de la Butte aux Bergers (Louvres) et du Bois du Temple (Puisseux-en-France). En 2021, 83 logements ont été livrés dont 40 logements locatifs sociaux, soit un total cumulé d'environ 821 logements (en accession, sociaux et intermédiaires), ce qui mène l'opération à 30% de sa programmation globale. Ainsi deux permis de construire d'un total de 220 logements ont été déposés à Louvres et un de 220 logements avec la crèche à Puisseux-en-France. Dans le cadre de l'obligation de reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux (LLS) démolis dans les quartiers ANRU, deux projets ont été retenus pour recevoir pour partie la reconstitution de LLS avec le bailleur Clésence : 18 logements à Louvres et 30 à Puisseux-en-France.

MITRY-MORY EXTENSION DE LA ZAC À MITRY-LE-NEUF (60 ha)

Ce projet de ZAC, initié par la commune en février 2017, a été transféré à la communauté d'agglomération en novembre 2019. L'objectif de l'opération d'aménagement est de répondre aux besoins en logements, équipements et surfaces d'activités induits par le dynamisme de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle. La programmation envisagée est d'environ 1500 logements, dont 30% de logements locatifs sociaux, 120 000 m² d'activités économiques et commerciales, des groupes scolaires, un collège, un gymnase, un équipement supra-communal ainsi qu'une zone agricole de 3,5 ha dédiée au maraîchage et à des jardins partagés. Pour préciser le projet urbain avant sa création, Roissy Pays de France a engagé une étude d'impact sur la faune et la flore en 2021 et engagera en 2022, une étude sur la programmation économique et la circulation.



MOUSSY-LE-NEUF

ZAC MULTISITES

(177 ha)

La ZAC de Moussy-le-Neuf comprend trois sites d'aménagement distincts. Elle prévoit 3 secteurs de mutations et de développement que sont le secteur des Fermes (2,4 ha), le secteur du Chêne (13,5 ha), le secteur Entrée de ville Ouest (1,8 ha). Le programme global de constructions représente une constructibilité d'environ 45200 m² de surface de plancher. En 2020, le programme prévisionnel de la ZAC a été adapté. Il comprendra 446 logements total sur 15-20 ans, 4000 à 4500 m² de locaux dédiés à de l'activité, environ 6000 m² dédiés aux commerces en centre-bourg, environ 1000 m² dédiés à un équipement culturel en centre-bourg ainsi que 35% de logements sociaux. L'année 2021 a été consacrée à l'avancement des négociations foncières.

MARLY-LA-VILLE

SECTEUR DU HARAS

La création d'un pôle de structures sanitaires et médico-sociales et d'un pôle équestre lié au handicap relève de l'intérêt communautaire. À ce titre, la communauté d'agglomération accompagne la mutuelle La Mayotte dans un projet d'installation d'un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) sur la commune de Marly-la-Ville. Elle accompagne également la ville qui souhaite y réaliser un nouveau quartier en liaison directe du centre bourg. Un permis de construire définitif a été obtenu en 2021 pour la construction de 245 logements portée par FONCIM et l'appel d'offre a été lancé. Parallèlement, Roissy Pays de France réalise les espaces publics du projet d'ITEP et a lancé la consultation pour la réalisation des travaux.

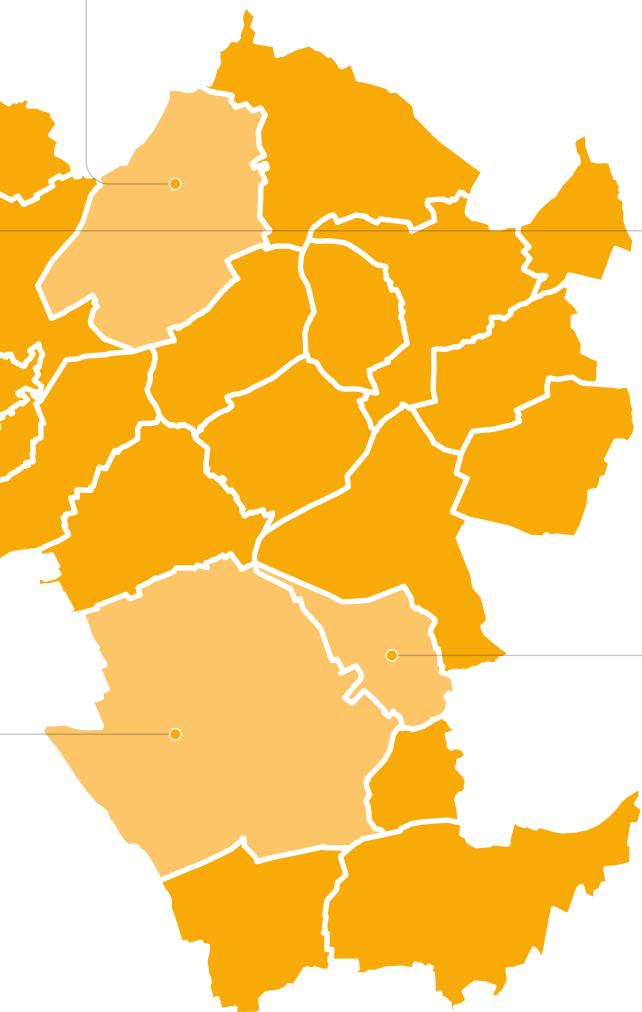
Enfin, en 2021 un concours d'architectes a été lancé sur l'un des lots composant l'opération de 210 logements au nord du haras. Il permettra à la commune de remplir ses obligations en matière de logements locatifs sociaux pour la période 2020/2022. L'approfondissement du projet se poursuit grâce à l'implication de nombreux acteurs territoriaux et aux comités de pilotage réguliers.

COMPANS

ZAC DES DEUX MOULINS

(11,4 ha)

La ZAC des Deux Moulins a été transférée par la commune, à l'agglomération, en novembre 2017. Le projet prévoit la réalisation de 140 logements, d'une plaine de sports et de loisirs, de jardins familiaux et de grands espaces de nature. Une grande diversité de typologie de logements proposée permettra de répondre aux besoins de la population (accession, logements sociaux, lots à bâtir à prix maîtrisé, PSLA / maisons individuelles, petit collectif). En 2021, les négociations foncières avec les propriétaires ont continué, le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) pour la procédure d'expropriation a été déposé. Trois ateliers de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et les élus ont permis d'approfondir la programmation du projet.





> LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

Cet ambitieux programme de rénovation des 6 quartiers les plus fragiles du territoire a été acté fin 2021 avec la signature de la convention-cadre du projet intercommunal de renouvellement. Il s'agit du plus important programme de renouvellement urbain du Val d'Oise. Ainsi Roissy Pays de France et les villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel s'engagent pour améliorer le cadre de vie des habitants et développer l'attractivité des quartiers et plus particulièrement diversifier l'habitat, développer la mixité sociale des quartiers pour permettre des parcours résidentiels positifs pour leurs habitants.

Six quartiers vont être transformés au cours des dix prochaines années :

- **3 projets d'intérêt national** : Lochères 2 à Sarcelles, Dame Blanche Nord à Garges-lès-Gonesse, PLM-DLM-Village à Villiers-le-Bel
- **3 projets d'intérêt régional** : Rosiers-Chantepie à Sarcelles, Quartier de la gare à Arnouville, Les Maronniers à Gonesse

RELOGEMENT DES MÉNAGES AUX MÊMES CONDITIONS DE LOYER DANS UN OBJECTIF DE MIXITÉ SOCIALE

Afin de poursuivre le rééquilibrage de l'offre de logements sociaux familiaux (Axe 3 – Action 13 du PLHi), Roissy Pays de France finance à hauteur de 1500 € chaque logement qui sera reconstitué en dehors des quartiers prioritaires de son territoire, soit 1350000 € pour la construction de 900 logements. De plus, l'agglo et Garges-lès-Gonesse ont été retenues dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt « ANRU+ » au titre du volet « Innover dans les quartiers ».

Après une première phase de mise en œuvre et d'études pré-opérationnelles du projet en 2020, l'ANRU a validé les projets menés par la communauté d'agglomération et apporte un soutien financier de 1660000 € pour la réalisation de :

- **la Fabrique du vélo** à Garges-lès-Gonesse ;



1401

logements locatifs sociaux seront démolis

Reconstitution des logements sociaux sur l'ensemble du territoire de l'agglo :

1093

seront reconstitués dans le Val d'Oise



308

seront reconstitués en Seine-et-Marne

LE SAVIEZ-

VOUS ?

L'agglo bénéficie de 36 650 000 € de concours financiers de l'ANRU dont 15 650 000 € de subventions et 21 000 000 € de prêts bonifiés Action Logement.



ORGANISER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Roissy Pays de France gère 11 Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et 5 Relais petite enfance (RPE) sur 17 communes de Seine-et-Marne : Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Gressy, Juilly, Le Mesnil-Amelot, Longperrier, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Othis, Rouvres, Saint-Mard, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin et Villeparisis.

L'ensemble des établissements a su maintenir un accueil aux familles malgré le contexte sanitaire. Les grands projets identifiés pour l'année 2021 comme l'itinérance ludique, la communication gestuelle associée à la parole (Langue des signes française), la communication positive ou la transmission du savoir dans le cadre d'accueil d'alternants ont pu, eux aussi, être réalisés.

> CONSTRUCTION D'UN MULTI-ACCUEIL À CLAYE-SOUILLY

Afin de répondre aux demandes d'un nombre plus important de familles, la communauté d'agglomération a lancé une opération de construction pour un nouvel équipement d'accueil du jeune enfant à Claye-Souilly.

L'équipement comprendra un multi-accueil de 40 berceaux et un relais petite enfance. Les études de programmation ont démarré en 2021 et l'accueil des premiers enfants est prévu début 2025.

Visionnez la vidéo « signe avec moi » sur Facebook

Lisez l'article de Sandrine Moreira*

* psychologue du pôle petite enfance

CHIFFRES CLÉS

532 dossiers déposés

556 enfants accueillis en régulier

75 enfants accueillis en occasionnel

120 agents dont 95 auprès des enfants

1 psychologue

PERSPECTIVES 2022

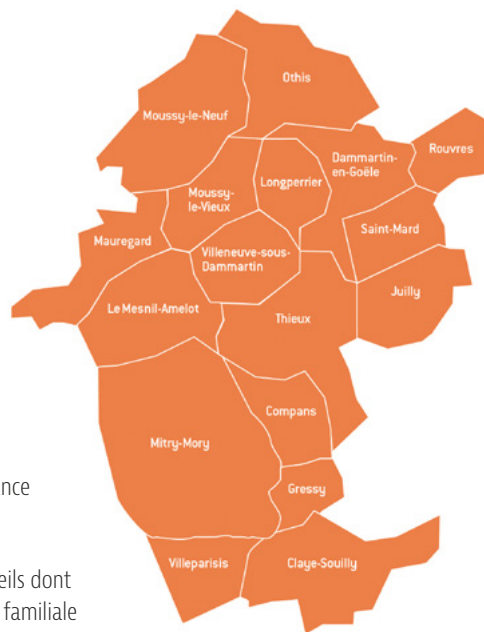
Favoriser le recrutement d'apprentis qui permet un apprentissage à double-sens : par les agents et par l'étudiant ainsi qu'une analyse des pratiques professionnelles en complément des apports pédagogiques et théoriques délivrés lors du cursus scolaire, développer la pratique de la Langue des signes françaises (LSF). Organisation de la Journée de la petite enfance, le 10 septembre 2022.

2 haltes-jeux

5 micro-crèches

5 relais petite enfance

5 multi-accueils dont une crèche familiale





FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

> ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE

LA MISSION PATRIMOINE

En 2021, la mission a instruit 7 nouveaux dossiers d'aide aux communes pour restaurer leur patrimoine, pour un budget de 830 000 € engagés par la communauté d'agglomération.

Par ailleurs, la campagne photographique qui documente le patrimoine du territoire atteint environ 250 lieux et couvre ainsi les 42 communes du territoire.

LES 10 ANS D'ARCHÉA

En 2021, le musée a proposé aux visiteurs une programmation inédite pour mettre en lumière les projets et les savoir-faire développés depuis 10 ans. Ainsi, l'équipe d'ARCHÉA a créé deux expositions temporaires « Archi'contemporain. Edifices d'aujourd'hui pour objets d'hier » qui mettaient en lumière l'architecture contemporaine d'ARCHÉA (architecte : Bruno Pantz). « Entrez sans réserve, les collections d'ARCHÉA s'emballent » a ouvert aux visiteurs les portes de ses réserves archéologiques recrées en exposition temporaire.

L'équipe a également conçu des capsules sonores pour 10 objets emblématiques des collections, proposé un escape-game dans la tour Saint-Rieul, mais aussi une projection sur la façade du musée et des spectacles et manifestations en lien avec les acteurs culturels du territoire. Cette programmation anniversaire a permis d'accueillir au musée et sur les sites d'Orville et de Fosses-vallée de l'Ysieux, le public adulte, adolescent et enfant du territoire, des scolaires et centres de loisirs ainsi que des publics en situation de handicap.

> IMAGE ET CINÉMA



RÉSEAU DES CINÉMAS

Le réseau des cinémas de Roissy Pays de France se construit progressivement avec les 3 cinémas Art et Essai municipaux (le cinéma Jacques Prévert à Gonesse, le cinéma Le Concorde à Mitry-Mory, le cinéma Jacques Brel de Garges-lès-Gonesse) et le cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses.

Ce réseau permettra de créer une coordination et une mise en valeur des actions de diffusion, d'animation, sous toutes ses formes, des cinémas de Roissy Pays de France.

Le tournage participatif de la série FiXion s'est invité sur les communes de Fosses et Survilliers à l'automne 2021. Le projet a continué à se déployer sur les communes de Mitry-Mory, Garges-lès-Gonesse et Gonesse au printemps 2022.

LA TOILE FILANTE, CIRCUIT DE CINÉMA ITINÉRANT

Un nouvel acteur culturel est né sur le territoire : le circuit de cinéma itinérant « La Toile filante ». À destination, en priorité des scolaires, la Toile filante a organisé dans le cadre des « Pastilles d'été 2021 », quatre séances de cinéma en plein air durant l'été. Les premières séances des dispositifs scolaires ont commencé le 10 mars 2022.



LE CINÉMA INTERCOMMUNAL DE L'YSIEUX À FOSSÉS

Classé Art et Essai, le cinéma offre à ses spectateurs un lieu de vie convivial et une programmation variée. Le cinéma de l'Ysieux détient les trois labels : Jeune Public, Recherche et Découverte et Patrimoine. Il fait ainsi partie des quelques mono-écrans en France à avoir l'ensemble des labels.

En 2021, le cinéma de l'Ysieux a réussi à continuer son travail d'éducation à l'image en intervenant directement en classe ou bien en mettant en place des ateliers en visioconférence.

CHIFFRES CLÉS

13 505 spectateurs

12 872 entrées payantes

3 396 entrées scolaires et périscolaires

221 films projetés

dont **68** « jeune public »

et **53** films en VO

> LECTURE PUBLIQUE

LES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

En 2021 l'activité des médiathèques intercommunales s'est caractérisée par un retour à un fonctionnement normalisé à partir du second semestre, avec une fréquentation en hausse par rapport à l'année 2020, et une reprise des activités d'accueil de groupes constitués et d'action culturelle qui s'est articulée autour de temps forts, comme le Festival de littérature jeunesse Livre comme l'air qui avait été reporté à l'été et qui a vu l'annulation de son salon, la Rentrée littéraire en octobre suivie par le Festival de pop culture BAM ! ou encore les traditionnelles séances de contes.

Un travail de diagnostic préalable à l'élargissement du périmètre d'intervention de l'agglomération et à l'intégration programmée de 10 nouveaux équipements en janvier 2022 a été effectué. Cela concerne les bibliothèques ou ludothèques de Dammartin-en-Goële, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Gresy, Juilly, Le Thillay, Louvres, Puiseux-en-France et Survilliers. Les équipements nouvellement intégrés pourront bénéficier des moyens mis à disposition par l'agglomération, et seront des leviers importants de la politique culturelle communautaire et ainsi contribuer au rééquilibrage de l'offre sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS 2021

29 structures de lecture publique réparties sur **25 communes**

5 médiathèques intercommunales

1 centre intercommunal de documentation (Musée ARCHÉA)

23 bibliothèques ou ludothèques municipales/associatives

320 000 prêts effectués

18 500 réservations de documents effectuées, dont **7 000** via le site Internet

35 000 documents ayant transité par la navette de circulation



LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE

Le réseau des médiathèques de Roissy Pays de France constitue l'offre de lecture publique sur le territoire. En 2021, la communauté d'agglomération a procédé à la ré-informatisation du réseau de lecture publique, à la création d'un catalogue et un logiciel commun à toutes les structures (prestataire C3RB Informatique), à l'harmonisation des services et des règles pour les usagers : prêt illimité sur tous supports, réservation des documents ouverte à l'ensemble des fonds, navette de circulation des documents qui permet aux usagers de retirer leurs réservations sur le site de leur choix. Enfin, la gratuité pour tous, dans l'ensemble des équipements intercommunaux, a été actée.

MÉDIATHÈQUE EN LIGNE EN AVRIL 2021

• **Offre de ressources numériques très riche** : presse en ligne, VOD, espace ludo-éducatif, musique en ligne, autoformation et sélections web

• **Portail qui permet aux usagers d'effectuer leurs réservations à distance** (7192 réservations effectuées depuis le portail) et de consulter leur compte usager

• **Du 15 avril au 31 décembre 2021** : 16 842 utilisateurs du nouveau portail ; 3,24 sessions en moyenne par utilisateur ; durée moyenne des sessions de 5,5 minutes

Découvrez le site des médiathèques



LES PROJETS DE CONSTRUCTION : LA REMISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS

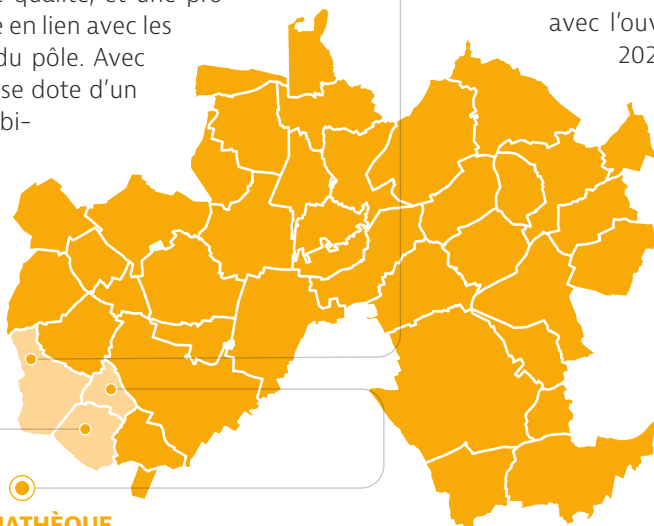
● GARGES-LÈS-GONESSE UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le chantier de la nouvelle médiathèque intercommunale à Garges-lès-Gonesse s'est poursuivi à un rythme soutenu. Fin 2021 les travaux atteignaient 70% d'achèvement. La réception du bâtiment est programmée début 2023, elle sera suivie par l'implantation du mobilier et de tout le matériel nécessaire à l'usage du lieu, et par l'installation des collections, puis de l'ouverture au public. Le public aura alors accès à un équipement innovant d'une surface de près de 2000 m², offrant des collections et des services d'une grande qualité, et une programmation culturelle en lien avec les autres composantes du pôle. Avec ce projet, le territoire se dote d'un équipement qui ambitionne de rayonner au-delà des limites du département.



● SARCELLES AGRANDISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

Le projet d'agrandissement de la médiathèque intercommunale Anna-Langfus s'est poursuivi avec l'ouverture au public en septembre 2021 d'une partie des locaux faisant l'objet du programme de restructuration-extension. Sur une surface de 1000 m² le public a pu découvrir de nouveaux espaces entièrement aménagés et de nouveaux services, avec notamment un nouvel espace image, son et numérique, et une exposition permanente consacrée à l'histoire des Grands ensembles conçue par la Mission Territoire Commun. Une opération soutenue par l'État, la Région et le Département du Val d'Oise.



ARNOUVILLE ● UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le projet de médiathèque intercommunale à Arnouville s'est poursuivi avec différentes étapes techniques et administratives, avec en particulier la poursuite du travail de programmation et le dépôt du permis de construire du programme immobilier, programme qui comprendra dans un premier temps 90 logements, deux coques brutes, la première réservée à un commerce et la seconde à une médiathèque.

PERSPECTIVES 2022

Les prochaines étapes seront la conclusion de la promesse de vente, le lancement des appels d'offres pour les travaux et la désignation par l'agglomération de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement. Le démarrage des travaux est prévu en octobre 2022 pour une ouverture au public en 2025.

PERSPECTIVES 2022

Mise en service de la totalité des surfaces, soit 1800 m², avec des conditions d'accueil sur place de qualité et proposera des collections renouvelées. Une nouvelle médiathèque de 500 m² verra également le jour dans quelques années, intégrée à un pôle socio-culturel comprenant différents services culturels municipaux et une maison des associations, le tout dans un parc urbain et à proximité de nouvelles résidences d'habitation.

Le projet du Cèdre bleu a fait l'objet d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre l'agglomération et la commune qui a été signée au second semestre. Les travaux ont commencé début 2022, la livraison est attendue pour fin 2023.

> ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

LE FESTIVAL PRIMO

Le festival PRIMO en partenariat avec le Centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP) s'est tenu dans 10 villes de l'agglomération. Pour sa troisième édition, il proposait 6 spectacles et 20 représentations dont la présentation de duos d'artistes et de structures circassiennes à couper le souffle.

La Fondation Abbaye de Royaumont, a proposé quant à elle des créations hors les murs audacieuses en musique et danse, dans des sites de patrimoine comme la grange de Vaulerent, le musée ARCHÉA et le site d'Orville.

L'EXPOSITION « EXPOSER-CRÉER » À ARCHÉA

En septembre, les cinq équipes artistiques pluridisciplinaires, en résidences-missions depuis deux ans dans le territoire, ont présenté les travaux réalisés avec les habitants dans le cadre de l'exposition « Exposer-Créer » au musée ARCHÉA.



L'ORCHESTRE DÉMOS

En 2021, le premier concert tout public de l'orchestre Démos Roissy de France était en préparation et a eu lieu début juin à l'Espace culturel Charles Aznavour d'Arnouville. Démos permet aux enfants issus de quartiers prioritaires de découvrir la musique classique et de s'initier à la pratique orchestrale.



LE FESTIVAL « PASTILLES D'ÉTÉ »

Soutenu dans le cadre de l'été culturel de la DRAC Île-de-France, cette proposition s'appuie sur les compétences et champs thématiques de la direction Culture et patrimoine, mêlant ainsi ateliers archéo et image animée, spectacles, contes et projection ciné-plein air. Quatre communes (Fosses, Louvres, Juilly et Dammartin-en-Goële) ont pu en bénéficier.

LIVRE COMME L'AIR, FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE

Le festival est un moment privilégié qui met en évidence la richesse de la littérature jeunesse et donne à voir le travail des illustrateurs par le biais de nombreuses expositions d'originaux. Il permet de proposer un événement adapté pour les scolaires, le grand public et la petite enfance et a pour objectif de valoriser l'identité des médiathèques comme lieu privilégié de partenariat et d'actions autour de la littérature jeunesse. Sa programmation se déploie sur le réseau des médiathèques et dans les établissements culturels partenaires durant le festival, ainsi que sur un salon scolaire et un salon tout public organisés à l'espace Charles Aznavour, à Arnouville.

La dernière édition s'est déroulée du 25 mai au 15 juillet 2021 dans différents lieux du territoire : réseau des médiathèques, crèches, halte-garderie, relais assistantes maternelles. Malgré un contexte sanitaire qui a conduit à la reprogrammation du festival et à l'annulation du salon, l'événement a permis l'accueil dans les établissements scolaires ou en médiathèque de rencontres, ateliers, dédicaces et spectacles.



BAM ! FESTIVAL DE POP CULTURE

Cet événement s'est déroulé du 19 octobre au 13 novembre 2021 dans différents lieux du territoire (16 médiathèques, 1 ludothèque, 4 cinémas, 2 micro-folies, 2 espaces culturels, 1 FacLab®, 1 salle des sports, le musée ARCHÉA et l'Incubateur numixs sur 17 communes) ; le salon a été accueilli pour cette édition le samedi 13 novembre 2021 à l'espace culturel Lucien Jean et à la salle des Sports de Marly-la-Ville. 73 animations ont été proposées pour satisfaire petits et grands : ateliers, expositions, performances musicales, tournoi de jeu vidéo, soirée jeux, projection...). En parallèle, le réseau bénéficie du conventionnement avec les opérateurs culturels partenaires de l'agglomération, pour proposer au public des représentations théâtrales ou des conférences.



LE FESTIVAL PASSWORLD

Autour des musiques du monde et initié par l'association AQUILETOUR, le festival a été déployé à l'échelle de 17 communes, dont 10 du territoire de l'agglo. Dans le cadre de ce partenariat, le concert de Djazia SATOUR en juillet dans le parc du château d'Arnouville a été programmé ainsi qu'une série de ciné-musique autour du jazz manouche en septembre diffusée dans le réseau des cinémas publics.



> MISSION TERRITOIRE COMMUN

En s'intéressant à l'histoire récente, à la sociologie et au paysage, la Mission Territoire Commun s'attache à écrire un récit partagé de l'agglomération, valorisant ses richesses naturelles, architecturales, sociales, économiques et facilitant la compréhension de ses mutations. La commande photographique lancée en 2020 sur le thème de l'agriculture s'est poursuivie tout au long de l'année 2021. Ce travail mené par le photographe Geoffroy Mathieu auprès des exploitants restituera la diversité des activités agricoles du territoire (grande culture, maraîchage, pépinière, élevage, etc.).



DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE MOBILITÉS PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DURABLE

Optimiser la mobilité sur le territoire constitue un enjeu majeur de l'amélioration du cadre de vie des habitants. En la matière, l'agglomération intervient à plusieurs niveaux : auprès de l'autorité organisatrice (Île-de-France Mobilités) pour la réalisation des grands projets d'infrastructures (voir p. 24-25), par le financement et l'organisation de services de transport sur les secteurs du territoire les moins bien desservis, et en participant aux frais de transports scolaires des jeunes de Roissy Pays de France. Un des objectifs de cette mandature sera d'élaborer un Plan de déplacement local (PDL) visant à organiser les mobilités sur l'ensemble de la communauté d'agglomération, quels que soient les modes de transport.

> LE PASS'AGGLO TRANSPORT SCOLAIRE DU DISPOSITIF #MONAGGLOMAIDE

La communauté d'agglomération a reconduit en 2021 son dispositif #monagglomaid avec le Pass'agglom Transports scolaires. L'opération ayant un franc succès depuis plusieurs années, elle a été reconduite pour permettre aux familles du territoire de bénéficier d'une prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires (collégiens, lycéens, étudiants). Cette aide concerne les cartes **imagine'R**, **Schol'R** et les **cartes scolaires de lignes de bus** à lignes régulières.

Au total, **23 292 dossiers** ont été pris en charge sur les deux départements : le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne.

PERSPECTIVES 2022

Tout comme le Pass'agglom Sport, le dispositif #monagglomaid devrait être élargi à la culture avec le Pass'agglom Culture pour apporter une aide de 50 € aux jeunes inscrits dans un club culturel du territoire.

> LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

En 2021, une enquête a été lancée auprès des habitants pour en savoir plus sur leurs habitudes, expériences, problématiques et attentes concernant la pratique du vélo sur le territoire. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des plans vélo (Région et Départements) et de plusieurs actions entreprises par les communes. Elle témoigne de la volonté des différentes collectivités d'agir pour une mobilité durable et des modes de circulation doux.



ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE



> UNE AIDE À LA REPRISE AVEC LE PASS'AGGLO SPORT

La communauté d'agglomération a souhaité en 2021 apporter une aide financière de 50 € à ses jeunes habitants afin de les encourager à reprendre une activité sportive au sortir d'une période de confinement et plus largement de crise sanitaire. Au total, ce sont plus de 13 000 enfants de moins de 18 ans, inscrits dans une association sportive du territoire qui ont pu profiter du Pass'agglo Sport, pour une enveloppe totale de 650 000 € consacrée au projet.



> LA SOIRÉE DES CHAMPIONS

Pour sa troisième édition, la traditionnelle soirée des champions a été reportée suite aux restrictions sanitaires. C'est donc en 2022 que les 57 champions ont été mis à l'honneur et récompensés pour l'année 2021. La soirée des champions est une soirée de gala permettant de saluer les exploits d'athlètes de haut niveau du territoire, accompagnés de leurs clubs, familles et amis. Chacun, dans différentes catégories et différentes disciplines a reçu une bourse pour l'encourager à poursuivre ses efforts. L'enveloppe totale représente 120 000 €.



> UNE PREMIÈRE ÉDITION DE L'EKIDEN DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Presque 240 coureurs se sont élancés sur les chemins et voies douces du golf international de Roissy pour parcourir, par équipes de six, la distance d'un marathon, soit 42,195 km. Ni la pluie, ni le vent n'ont eu raison de leur motivation et c'est dans la bonne humeur que la course s'est déroulée le 3 octobre 2021.

Un moment festif et populaire où ont pu se mêler sportifs licenciés à la fédération française d'athlétisme avec

des coureurs membres de l'équipe de France ainsi que des participants issus des comités d'entreprise et du grand public qui ont eu le plaisir de découvrir ce site entièrement réservé à la course à pied.

Durant cette matinée, des initiations au golf encadrées par des professeurs diplômés ont pu être proposées et appréciées par les participants.

> LES TRAVAUX ENGAGÉS DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

DES TRAVAUX DANS 7 PISCINES INTERCOMMUNALES ET 1 PATINOIRE

Dans le cadre d'une mise en conformité de 7 piscines (Louvres, Mitry-Mory, Survilliers, Claye-Souilly, Fosses, Roissy-en-France et Villeparisis) et de la patinoire à Garges-lès-Gonesse, des travaux techniques sont programmés annuellement jusqu'en 2024 pour remettre en état l'ensemble des installations techniques des équipements et ainsi garantir aux usagers un bon fonctionnement. En 2021, une enveloppe de 2 201 000 € a été prévue à cet effet.

GONESSE

LA PISCINE RAOUL VAUX

Dans le quartier de La Fauconnière à Gonesse, la piscine Raoul Vaux est en cours de réhabilitation. Courant 2023, les habitants pourront profiter d'un équipement agrandi et modernisé composé d'un bassin sportif, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugoie, d'un espace hammam/sauna et de nouveaux vestiaires. Une opération représentant 11 M€.

GARGES-LÈS-GONESSE

LA PISCINE MURIEL HERMINE

Du nom de l'ancienne championne de natation synchronisée, la piscine Muriel Hermine de Garges-lès-Gonesse a bénéficié d'importants travaux et a rouvert ses portes en septembre 2021. Équipée d'un toit coulissant, d'un jardin aquatique de 180 m², d'un bel espace engazonné ainsi que d'une terrasse, ces travaux ont permis d'obtenir un équipement de qualité et adapté à l'accueil des habitants.



LE MESNIL-AMELOT

PLAINE OXYGÈNE

Afin d'améliorer la qualité des services rendus à la population et permettre à l'ensemble des habitants du territoire d'en profiter, l'espace aquatique du complexe Plaine Oxygène, au Mesnil-Amelot, a bénéficié d'un important programme de rénovation entre 2020 et 2021. Il a rouvert ses portes aux scolaires en septembre 2021 et au public en février 2022. Outre les améliorations des installations techniques, ces travaux, d'un montant de 8,6 M€, ont consisté en la réfection des lieux recevant du public comme l'accueil, les vestiaires, la halle bassin et les espaces de sports et de bien-être.

PERSPECTIVES 2022

Pour continuer à encourager les habitants à pratiquer une activité physique, la direction des Sports proposera un deuxième EKIDEN et a pour ambition d'ouvrir une patinoire au sein de Plaine Oxygène, d'organiser la première fête des piscines et de reconduire le dispositif #monagglomais avec le Pass'agglom Sport (aux côtés du Pass'agglom Transports scolaires et du Pass'agglom Culture).



FAIRE RIMER ÉCONOMIE AVEC ÉCOLOGIE

- > La charte agricole et forestière
- > Accompagnement d'un projet agricole
- > Les compensations environnementales
- > Une administration exemplaire

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- > GEMAPI
- > Réduire les risques et nuisances pour les habitants
- > Poursuivre l'amélioration de la gestion du cycle des déchets
- > Espaces verts voiries
- > Espaces naturels gérés
- > Réduction des consommations



UNE AGGLO AMBITIEUSE ET CONCERNÉE

LE SAVIEZ-

VOUS ?

Le SCoT promeut un modèle de développement plus soutenable que celui qui a prévalu jusqu'ici et engage résolument le territoire dans la transition écologique et énergétique qu'imposent le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources. Le SCoT vise à concilier l'impératif du développement avec les contraintes qui pèsent sur son habitabilité et avec la préservation et la valorisation de ses atouts patrimoniaux bâtis et naturels qui constituent des facteurs d'attractivité. Il prend en compte les espaces d'intérêt écologique, y compris ceux situés en périphérie du territoire, et reconnaît ces espaces en tant que véritables réservoirs de biodiversité. Il propose de les connecter par un maintien, un renforcement ou la création de liaisons écologiques.



FAIRE RIMER ÉCONOMIE AVEC ÉCOLOGIE

> UN TERRITOIRE LABELLISÉ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

La labellisation de Roissy Pays de France a permis de reconnaître l'engagement du territoire en faveur d'une alimentation durable afin de proposer une autre façon de consommer, dynamiser les capacités à faire face à la précarité et favoriser le pouvoir d'agir individuel et collectif. Cela se concrétise par le lancement d'un diagnostic territorial important et partagé en matière d'alimentation.

Enjeu majeur de notre époque, l'alimentation durable a été abordée sous différents angles entre mai et octobre 2021, grâce à 24 animations proposées aux habitants avec 4 structures partenaires (La Case, R.E.R, Inven'Terre et Equalis).

Qu'il s'agisse d'ateliers de cuisine antigaspi, de création de son écoemballage alimentaire, de jardinage et de protection des ressources naturelles ou de réalisation d'une fresque sur l'alimentation durable, ces ateliers ont permis de réunir et sensibiliser plus de 350 personnes. Et puisqu'il est important d'apprendre les bons gestes dès le plus jeune âge, l'agglo a proposé à neuf classes élémentaires du territoire de bénéficier d'ateliers gourmands, pédagogiques et ludiques en partenariat avec l'École comestible. 200 élèves ont pris plaisir à apprendre à cuisiner zéro déchet ou à découvrir potagers et diversité de légumes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS ?

Pour faire découvrir l'Économie sociale et solidaire au plus grand nombre, une exposition a été pensée par les services de la communauté d'agglomération. La crise sanitaire n'ayant pas permis sa circulation sur plusieurs sites identifiés. L'exposition traditionnelle au départ, a été revue puis transformée en une exposition 100 % numérique et interactive, accessible à tous sur le site internet de Roissy Pays de France. Au programme : vidéos, portraits de structures qui œuvrent auprès des habitants dans divers domaines comme la santé, la culture, le numérique et l'alimentation.

Découvrez l'exposition

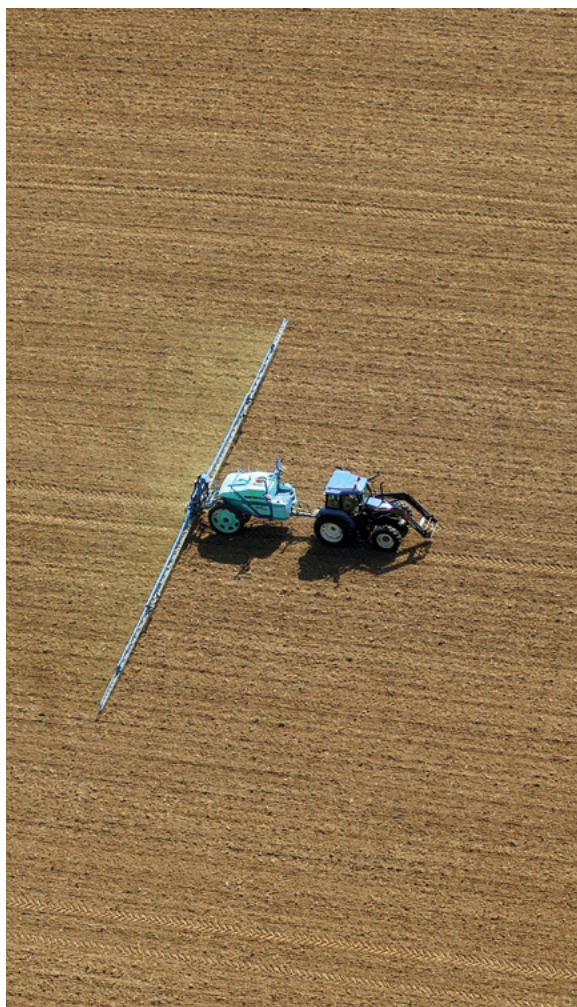


LA CHARTE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

En 2021, la charte agricole et forestière compte 57 signataires, dont les collectivités, la Chambre d'agriculture régionale d'Île-de-France, l'État, des acteurs de l'eau et des associations.

Dans la continuité de l'approbation de la charte agricole et forestière du Grand Roissy et de sa traduction dans le SCoT de Roissy Pays de France, une étude a été entamée en 2021 pour aller plus loin dans la mise en œuvre opérationnelle de la charte. Elle vise à mobiliser les acteurs pour la mise en place d'une stratégie agricole multi-partenaire, assortie de modalités de suivi-évaluation, ainsi qu'à consolider le positionnement de l'agglomération sur le dispositif de compensation agricole collective.

Cette étude s'inscrit aussi dans la construction du Projet alimentaire territorial, auquel elle apportera le diagnostic agricole et des axes de travail sur la diversification. La communauté d'agglomération a appuyé en ingénierie 9 projets collectifs avec une dimension agricole en 2021, dont 4 portés par des communes. Par ailleurs elle a également accompagné 2 maîtres d'ouvrage de projets d'aménagement soumis au dispositif de compensation agricole collective, GPA et GOODMAN, en leur proposant de financer en compensation des projets collectifs répondant aux objectifs de la charte agricole et forestière.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La charte agricole et forestière permet de préserver depuis plus de 30 ans, 16 245 hectares d'espaces agricoles, un chiffre allant au-delà des objectifs du SDRIF.

PERSPECTIVES 2022

La démarche de recensement et d'accompagnement des porteurs de projet sera poursuivie, en parallèle de la consolidation de son positionnement sur le dispositif de compensation, la perspective étant d'en faire un levier de développement à moyen terme des projets répondant aux enjeux agricoles et alimentaires du territoire. L'étude sur la déclinaison opérationnelle de la charte agricole continuera aussi : ateliers avec les acteurs du territoire, définition du programme d'action et des modalités de suivi-évaluation, en articulation avec la construction du Projet alimentaire territorial (PAT). En lien avec le soutien à la diversification et aux filières alimentaires de proximité, suite à un recensement auprès d'agriculteurs, associations, commerces, la diffusion d'une nouvelle brochure sur les circuits courts a été faite début 2022.

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET AGRICOLE

ZAC DE LA BUTTE AUX BERGERS

En partenariat avec Grand Paris Aménagement, dans l'objectif de favoriser la diversification d'exploitations et la construction de filières alimentaires de proximité, l'agglomération a organisé une démarche de concertation avec les agriculteurs locaux pour la mise en place d'activités agricoles (production et commercialisation) sur la ZAC de la Butte aux Bergers, suite à une étude de faisabilité conduite par GPA. Entre juin et décembre 2021, 4 réunions se sont ainsi déroulées avec les agriculteurs. L'accompagnement des potentiels porteurs de projet sera poursuivi en 2022, année de remise en état des sols et de dimensionnement d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour la production agricole. Pour ces travaux, Roissy Pays de France a obtenu deux subventions, de la part de l'État (Appel à projet PAT), et de la Région (Appel à projet Territoires Agri-urbains). Les investissements collectifs du projet pourront également être financés par les compensations agricoles collectives liées à la réalisation de la ZAC de Bois du Temple, sur Puiseux-en-France.

LES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les actions de compensation représentent des opportunités pour restaurer et valoriser la Trame verte et bleue du territoire. L'agglomération est engagée dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages face à leurs obligations de compensations environnementales. La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), au titre des compensations environnementales dues pour le contournement Est Roissy, a restauré une zone humide à Claye-Souilly à partir de l'été 2020. Une zone humide fonctionnelle a ainsi été créée en bordure du cours d'eau, qui valorise une riche biodiversité. Après la remise en gestion du site à l'agglomération début 2021, l'opération de déplacement des batraciens depuis les zones humides détruites à Mauregard vers celle créée à Claye Souilly a été engagée. Puis, l'agglomération a transféré la gestion de cette zone humide et de son suivi écologique au Syndicat de la Haute et Basse Beuvronne.



UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

En 2021, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a poursuivi son engagement dans le cadre de la démarche administration exemplaire. Plusieurs projets ont été mis en place tels que :

- **l'actualisation du Schéma Directeur des Énergies interne**, dans le cadre de la réduction de l'impact environnemental et énergétique du patrimoine public ;
- **la mise en place d'une étude de faisabilité** dans le cadre de l'installation de toitures végétalisées ou de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de Roissy Pays de France ;
- **la poursuite des opérations à l'international** par la direction de la Communication et des relations extérieures (Burkina-Faso – ville de Kampti, association Acting For Life au Mali, association La Toupie au Laos, ou encore la mise en place d'actions d'urgence en Arménie) ;
- **la diminution de l'impact des activités numériques** de la collectivité ;
- **la mise en place de politiques d'achats responsables** ;
- **la réalisation d'animations territoriales** dans le cadre des Semaines européennes de développement durable et de réduction des déchets, ainsi que la mise en place d'animations internes.

Des actions ont permis de concourir à l'amélioration du bilan social et environnemental de la communauté d'agglomération, tout en renforçant les liens entre les acteurs (interne et externe).



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Si le territoire est considéré, depuis des siècles, comme le grenier de l'Île-de-France, il le doit à la présence de ses nombreuses rivières.

Pour autant, les différents épisodes orageux ont rappelé que l'eau pouvait aussi être une menace et entraîner d'importants dégâts matériels.

En juin et juillet 2021, Thieux, Gressy et Saint-Mard ont ainsi été fortement impactées par des eaux de ruissellement et des coulées de boue.

Depuis 2018, la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une

compétence obligatoire des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France est adhérente à plusieurs syndicats historiques en charge de la gestion des rivières et mobilise un budget d'environ 5 millions d'€ par an, soit l'équivalent de 15 € par habitant.

L'objectif ?

Gérer et entretenir les cours d'eau mais aussi prévenir les crues en réalisant les aménagements nécessaires.

> RÉALISATION D'UN BASSIN D'ORAGE À THIEUX

Les événements pluvieux à répétition durant l'été 2021 ont contraint l'agglo à réaliser un bassin d'orage en urgence pour limiter les effets des fortes précipitations. Prévu pour pouvoir retenir 3 000 m³, il permet également de retenir une partie des terres avant que les eaux ne s'évacuent dans le réseau d'assainissement pluvial.

> PLANTATION DE HAIES ET DE FASCINES À OTHIS

La communauté d'agglomération a mobilisé une enveloppe de 400 000 € HT pour réaliser des aménagements sur la commune d'Othis afin qu'elle soit mieux protégée des inondations. L'agglo a planté des haies et une fascine pour ralentir les écoulements et empêcher l'érosion des terres. La fascine est un dispositif de génie végétal qui associe des plantations de saules à des fagots de bois. Elle évolue dans le temps en une haie vivante et permet de conserver les terres agricoles en place, contribuer au bon état écologique des cours d'eau en diminuant la turbidité des eaux de ruissellement et de favoriser la biodiversité en créant des habitats favorables.



> ÉTUDES DE RUISSELLEMENT SUR LES COMMUNES DE LONGPERRIER, JUILLY ET THIEUX

La communauté d'agglomération a engagé sur les communes de Thieux, Longperrier et Juilly, elles aussi été très impactées par les inondations, des études pour mieux appréhender les ruissellements dues à de fortes précipitations. Elles ont pour objectifs de cartographier les axes de ruissellement et de déterminer les aménagements qui permettront de lutter contre les inondations.



> LES TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Afin d'assurer la conformité des systèmes d'assainissement de Villeparisis et Mitry-Mory, parallèlement aux travaux de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration, Roissy Pays de France a engagé un programme de mise en séparatif des réseaux. Il consiste à déployer deux réseaux distincts d'évacuation des eaux : un pour les eaux usées qui converge vers la station d'épuration et un autre pour les eaux pluviales qui les dirigent vers le milieu naturel.



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE VILLEPARISIS

La station d'épuration de Villeparisis traite la totalité des effluents de Villeparisis et une partie de ceux provenant de Mitry-Mory et Claye-Souilly. Construite il y a une vingtaine d'années, sa capacité de traitement est devenue insuffisante pour épurer les eaux usées avant leur rejet dans le ru des Grues.

Afin de préserver le milieu naturel, l'agglomération a décidé d'augmenter sa capacité épuratoire de 25 000 Equivalent-Habitants (EH) à 60 000 EH en engageant sa rénovation et son extension sur les terrains adjacents.

Ces travaux débutés à l'été 2021, se déroulent en 2 grandes phases : la construction d'une file complète de traitement des eaux par boues activées, puis, suite à la mise en route de la nouvelle file à la fin de l'année 2022, la réhabilitation de la station existante pour une durée de 9 mois. La STEP devrait être mise en service au premier trimestre 2024.



RÉDUIRE LES RISQUES ET NUISANCES POUR LES HABITANTS

> AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air est un enjeu majeur en Île-de-France et sur le territoire de Roissy Pays de France. Les populations sont exposées à des concentrations de polluants atmosphériques très importantes, liées à la densité de population en milieu urbain et à la concentration des activités (transports, industries, logements résidentiels et tertiaires, etc.). La présence d'importantes infrastructures de transports routiers et aériens sur le territoire de l'agglomération, ainsi que sa proximité avec le Grand Paris, l'exposent particulièrement. C'est pourquoi, dans le cadre du Plan climat air-énergies territorial (PCAET), l'agglomération doit agir pour réduire les émissions de polluants à la source et limiter l'exposition des habitants à ces polluants.

ADHÉSION À AIRPARIF

La collectivité a décidé d'adhérer à AirParif, association agréée par le ministère de la Transition écologique pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en région Île-de-France. AirParif met à disposition son expertise, ses outils de diagnostic et d'analyse en matière de qualité de l'air pour faciliter et renforcer la mise en œuvre des actions du PCAET. Elle permet également de suivre régulièrement, de façon précise et analytique l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire, pour pouvoir identifier les marges de progression et les axes prioritaires d'actions à renforcer.

ÉLABORATION D'UN PLAN AIR RENFORCÉ

En réponse à la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, l'agglomération est accompagnée depuis fin 2021 par Airparif pour élaborer son « Plan Air renforcé », dont l'objectif est d'assurer d'ici 2025 le respect des normes nationales et régionales en matière de qualité de l'air sur le territoire. Ce Plan Air renforcé doit permettre de recenser, suivre et évaluer l'ensemble des actions menées par l'agglomération en faveur de la qualité de l'air pour vérifier si elles permettent bien d'atteindre les objectifs réglementaires prévus.



CAMPAGNE DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN PARTENARIAT AVEC GÉOPTIS

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France a mené en partenariat avec Géoptis (filiale du groupe La Poste) une campagne de mesure de la pollution de l'air extérieur en temps réel sur 10 communes du territoire, entre juin 2020 et juin 2021 : Gonesse, Louvres, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Roissy-en-France, Saint-Mard, Saint-Witz, Survilliers, Villeparisis et Villeron. Les zones étudiées ont été sélectionnées en fonction des infrastructures routières et des établissements sensibles. Géoptis a équipé les véhicules du groupe La Poste de différents moyens de collecte de données sur la concentration de particules fines. L'étude a révélé principalement la survenance d'épisodes de pollutions aux particules fines au cours de la période hivernale, lors de pics de températures froides. Cette étude va permettre à l'agglomération d'enrichir son diagnostic sur la pollution de l'air, et de mettre en place en conséquence des actions adaptées de prévention et de réduction de cette dernière.

> MISE EN PLACE DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores et à travers son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), la communauté d'agglomération a pour rôle de coordonner les actions réglementaires menées par les acteurs publics et privés de son territoire, ainsi que d'informer et sensibiliser le grand public aux enjeux correspondants. En 2021, elle a ainsi élaboré son PPBE dont les objectifs sont de réduire les nuisances sonores, notamment en apportant des solutions pour les bâtiments dits sensibles (habitat, santé, enseignement) situés dans des zones bruyantes, au regard de la réglementation acoustique (bruit routier, ferroviaire, industriel ou survol d'aéronefs), en concertation avec les « gestionnaires bruiteurs » ; de définir, délimiter et pérenniser des « zones calmes » sur le territoire ; d'anticiper les enjeux acoustiques dans les projets d'aménagement futur du territoire.

Un diagnostic territorial a été réalisé et un plan d'actions a été validé. Le projet de PPBE a ensuite été mis en consultation du public du 6 octobre au 6 novembre 2021. Plusieurs actions seront mises en place à partir de 2022 et pendant les 5 ans à venir, dans le cadre du plan d'actions qui a été défini, en concertation avec les « gestionnaires bruiteurs » et les communes. Les enjeux liés au PPBE sont complémentaires à ceux du PCAET, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'air et de la diminution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

- mise en place d'une étude portant sur la définition des zones calmes sur le territoire ;
- définition d'un seuil acoustique commun pour ces zones ;
- faciliter l'accès à ces zones et anticiper leur création ;
- recensement de l'ensemble des actions prévues par les gestionnaires bruiteurs en lien avec leur PPBE ;
- recensement des actions menées par les communes (renouvellement de chaussées / revêtements, mise en place de ralentisseurs, etc.) ;
- prise en compte des nuisances sonores dans le cadre des futurs projets d'aménagement qui seront menés sur le territoire.



POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DU CYCLE DES DÉCHETS

La communauté d'agglomération a délégué la gestion des déchets de ses 42 communes au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération de déchets urbains de la région de Sarcelles (Sigidurs). Le Sigidurs assure donc les opérations :

- de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire ;
- de prévention et sensibilisation à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés auprès des acteurs publics et privés.

> VALORISER LES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES EN COMPOST ET EN BIOGAZ

Le Sigidurs a lancé fin 2020 une étude dont l'objectif est de définir des solutions pertinentes sur le territoire pour permettre la réduction, le tri à la source et la valorisation des biodéchets sur le territoire. Les trois phases de l'étude sont les suivantes :

- réalisation d'un diagnostic du territoire (avec l'inventaire des gisements de biodéchets) ;
 - proposition des différents scénarii possibles pour la mise en place du tri à la source des biodéchets ;
 - approfondissement du scénario retenu et définition d'un plan d'actions.
- La phase 3 est en cours de finalisation et le démarrage des actions est prévu pour 2022.



> SENSIBILISER LES CITOYENS À LA GESTION DES DÉCHETS

L'agglo mène des actions de communication et de sensibilisation complémentaires à celles du Sigidurs, et est partenaire sur les projets de réduction et valorisation des déchets ménagers. En 2021, le Sigidurs et la communauté d'agglomération ont ainsi signé une convention de partenariat avec l'association Espoir et Création pour l'appuyer dans le développement de son opération Clean Challenge et son déploiement à l'échelle du territoire. En 2019, le Clean Challenge a permis de mobiliser plusieurs quartiers de France et de l'étranger. L'objectif du Clean Challenge est de faire la collecte d'un

maximum de déchets dans un temps imparti. Suite à la collecte, les participants invitent les autres quartiers à relever le défi. En s'appuyant sur cette expérience réussie et avec le soutien de l'agglo et du Sigidurs, Espoir et Création va pouvoir renforcer ses actions en 2022 avec l'organisation d'au moins 5 opérations Clean Challenge et la création d'une application numérique dédiée ; le déploiement d'actions diverses de sensibilisation au tri des déchets et à la consommation responsable ; le développement de partenariats avec bailleurs sociaux, associations locales et établissements scolaires.

> AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER

Afin d'améliorer la gestion des déchets de chantier dans les travaux publics, l'agglo souhaite réaliser en 2022 une « charte chantiers verts ». L'objectif est de déterminer des procédures et des pratiques à faire appliquer dans la réalisation de travaux publics portés par l'agglomération, puis d'assurer dans un deuxième temps l'animation et la diffusion de cette charte auprès des communes de l'agglo et des maîtres d'œuvre concernés.

> SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

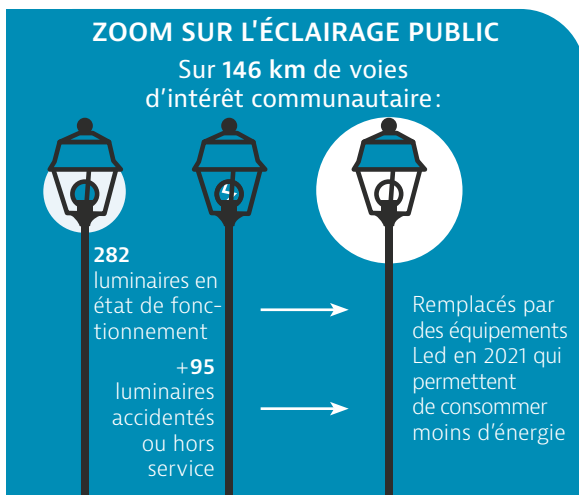
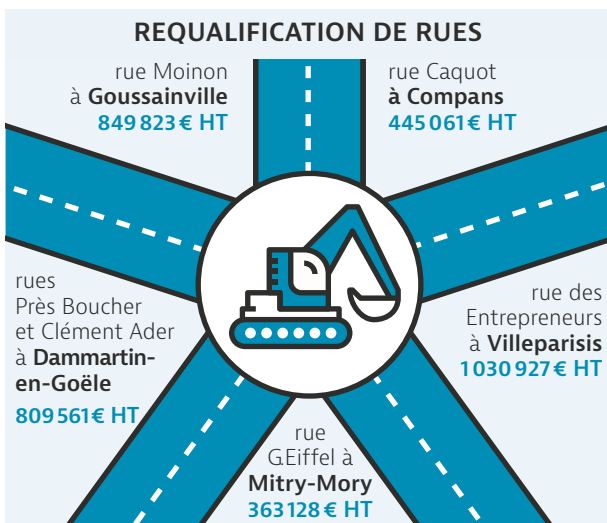
Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. L'agglo a organisé des ateliers et animations en novembre 2021 pour apprendre et découvrir des méthodes et astuces du quotidien plus respectueuses de l'environnement.



ESPACES VERTS ET VOIRIES

La direction des Espaces verts et de la voirie intervient sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et propose des prestations en matière de nettoyage des rues (manuel et mécanique) ; de travaux d'entretien (réparation de nids de poule, de fissures, etc.) ; de signalisation horizontale et verticale de police (entretien et modification) ; d'entretien et remplacement du mobilier urbain (signalisation, potelets, barrières, abris-bus non publicitaires) ; d'éclairage public et signalisation lumineuse tricolore, consommation, maintenance et entretien ; d'entretien et renouvellement des espaces verts, des pistes cyclables et des espaces extérieurs des bâtiments intercommunaux.

> 4 OPÉRATIONS PHARES, RÉALISÉES EN 2021





ESPACES NATURELS GÉRÉS

En 2021, le Parc du Château, le site archéologique d'Orville et le boisement compensatoire des Marlots à Louvres ainsi que le bois du Coudray à Puiseux-en-France, le bois de l'Aviation à Roissy-en-France et les boisements de Saint-Witz ont été entretenus, avec des objectifs de gestion écologique, de respect du cycle des végétaux, de respect des périodes de nidification des oiseaux, etc.

PERSPECTIVES 2022-23

Expérimentation sur le Parc du Château à Louvres en vue d'une labellisation ÉcoJardin, outil de valorisation de la pratique de gestion écologique. 665 sites sont labellisés ÉcoJardin en France. Ce parc deviendrait le deuxième espace de nature du territoire, géré par une collectivité, à obtenir ce label, avec le Parc des Églantiers à Gonesse.

> LA TRAME VERTE ET BLEUE

Les axes identifiés dans le SCoT, préserver et renforcer la trame boisée sur le territoire, s'appuyer sur la strate herbacée des infrastructures de transports, mettre en valeur ou restaurer des cours d'eau, doivent permettre de révéler et de restaurer la Trame verte et bleue.

En effet, la biodiversité et les paysages de la communauté d'agglomération sont marqués par sa fonction historique de territoire « servant ». Il comporte peu de réservoirs de biodiversité, des continuités écologiques mises à mal par la fragmentation des espaces, des paysages souvent monofonctionnels marqués par des infrastructures.

La Trame verte et bleue vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. Une étude spécifique est engagée pour définir cette trame sur tous les espaces ouverts et naturels du territoire, en incluant une entrée paysages et en prenant en compte tous les usages du territoire, sociaux notamment.

Dans un cadre multipartenarial, les objectifs de l'étude sont d'élaborer un diagnostic, de définir des scénarii stratégiques en matière de biodiversité puis un plan d'actions opérationnelles et de favoriser l'appropriation par le grand public.

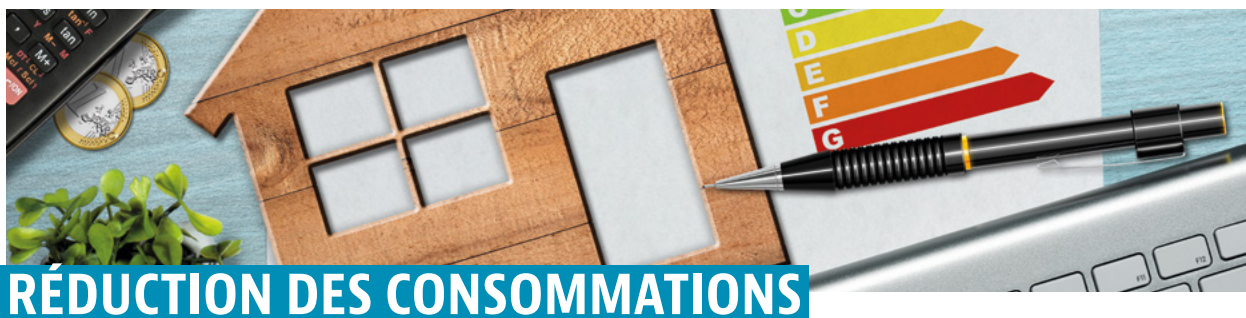
ZOOM SUR LE MONT GRIFFARD (50 HA)

L'agglomération conduit des expérimentations sur plusieurs espaces. Ces expérimentations visent à la fois à répondre à des urgences écologiques mais également à nourrir la stratégie dans une boucle itérative et tester des solutions innovantes dans un but d'essai-mage ou de reproduction. Sur le site naturel du Mont Griffard, dont une partie a été très dégradée, les objectifs sont de préserver la biodiversité, d'intégrer un parcours de mobilités douces à grande échelle et de valoriser l'histoire culturelle et patrimoniale. Ce projet multi-trame sert de transition entre la forêt d'Écouen (trame boisée) et les espaces agricoles de la Plaine de France, notamment le parc de la Patte d'Oie de Gonesse, le fort de Stains et le Triangle de Gonesse.

Bilan 2021 : Projet lauréat de l'AMI régional – Reconquête des Friches franciliennes – Subvention allouée : 1 M€.

PERSPECTIVES 2022

Avancement des études, poursuite des acquisitions foncières à l'amiable et par préemption, finalisation du dossier de DUP « réserve foncière » / enquête parcellaire (dépôt du dossier en Préfecture), et avancement de la phase travaux. Première opération de plantation de 8000 jeunes plants forestiers sur 1,3 ha, une démarche volontaire engagée par l'entreprise Énergie TP au titre d'une compensation carbone. Travaux de mise en sécurité des chemins par abattage des arbres pouvant représenter un danger pour les usagers. Mise en œuvre du nouveau plan de gestion provisoire.



RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

> MON AGGLO RÉNOV'

Dans un contexte de hausse notable des prix de l'énergie, diminuer les consommations des logements sur le territoire de l'agglomération est un enjeu essentiel. Le dispositif Mon Agglo Rénov' de Roissy Pays de France mise en place en 2021, vise à dynamiser la rénovation énergétique des logements privés à partir d'un accompagnement complet et simplifié accessible à tous.

À partir d'un guichet unique de conseil, les propriétaires de logements sont accompagnés de manière personna-

lisée par un conseiller à chaque étape de leur projet de rénovation : entretien téléphonique avec un conseiller, rendez-vous personnalisé par téléphone ou en présentiel et accompagnement complet pour la réalisation des travaux lorsque le projet est éligible. À terme, une Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) en ligne devrait être mise à disposition des habitants pour retrouver toutes les informations et ressources nécessaires à l'élaboration d'un projet de rénovation.



> VOLTALIS

En 2021, la communauté d'agglomération a signé une convention sur trois ans avec l'entreprise française Voltalis pour permettre aux foyers de son territoire équipés au tout électrique, de réaliser des économies d'énergie.

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif fonctionne grâce à un petit boîtier connecté, installé gratuitement dans les logements ; allié à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Le boîtier, raccordé aux appareils les plus énergivores du logement, a pour but de permettre aux habitants de piloter leur consommation et de la réduire, sans que cela impacte leur confort.

Il permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation.



> SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (SEDD)


Comme chaque année, la communauté d'agglomération a participé à la Semaine européenne du développement durable (SEDD) sur le thème « Agir au quotidien ».

L'objectif étant de promouvoir la transition écologique et sociale en proposant des événements et animations dédiés au développement durable en partenariat avec des associations locales.

Entre jeux de sociétés, applications, expériences virtuelles, Clean Up Day, ateliers, animations d'apprentissage et conférences, les habitants ont pu profiter de plusieurs actions du 18 septembre au 8 octobre 2021.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

 6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France

 01 34 29 03 06

 info@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur
roissypaysdefrance.fr et sur     

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération